



2 MILLIONS DE BARILS/JOUR EN DÉCEMBRE ET JANVIER  
**L'OPEP+ DÉCIDE DE CONTINUER  
 À BAISSER SA PRODUCTION**

Page 3

COUPE DU MONDE 2022

**MBAPPÉ  
 ET GIROUD  
 ENVOIENT LES  
 BLEUS EN QUART  
 DE FINALE**

Page 14

ISSN : 1112-7449  
**MIDI**

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4647 | Lundi 5 décembre 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

TITRE DE SÉJOUR

**DES ALGÉRIENS  
 ARNAQUÉS  
 PAR UN RÉSEAU  
 EN ITALIE**

Page 16

**RÉCONCILIATION ENTRE FACTIONS PALESTINIENNES  
 NOUVELLE RENCONTRE  
 À ALGER**

Page 2



ALGÉRIE-JORDANIE



**CINQ ACCORDS DE  
 COOPÉRATION SIGNÉS**

Page 3

■ CONSEIL DE LA NATION

**LA PRÉSENTATION  
 DU PLF 2023 AU MENU**

Page 3

■ MOHAMED ARKAB AU FORUM ROME-MED

**L'ALGÉRIE, UN ACTEUR  
 PRINCIPAL DANS LE  
 DOMAINE DES ÉNERGIES**

Page 5

■ **L'IRAN ABOLIT LA POLICE DES MŒURS  
 LES FEMMES GAGNENT  
 UNE BATAILLE**

Page 16

COMMISSION MIXTE  
ALGÉRO-FRANÇAISE**Revisiter  
l'histoire de  
la colonisation**

Les cinq historiens algériens devant constituer la commission mixte avec leurs homologues français sont connus. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune les a rencontré il y a quelques jours. Le communiqué de la présidence de la République n'a donné aucune précision sur cette rencontre puisqu'il s'est limité juste à dire que l'audience s'est déroulée au siège de la présidence de la République en présence du directeur de Cabinet à la présidence de la République, M. Abdelaziz Khellaf et du conseiller du président de la République chargé des archives et de la Mémoire nationale, M. Abdelmadjid Chikhi. Mais on sait que ces cinq historiens vont siéger au sein d'une commission mixte d'historiens algériens et français. Une commission qui aura pour mission principale d'apurer le lourd contentieux lié à l'histoire commune entre les deux pays. En somme il s'agit de passer en revue toutes les péripéties de la présence française en Algérie et de faire, ainsi, la lumière sur l'ensemble de la période coloniale. Autant dire que ce sera une très lourde tâche tant le contentieux lié à l'histoire est très complexe et ses conséquences sur les relations entre les deux pays est avéré. Souvent le développement des relations entre l'Algérie et la France ont été bridées par la question de l'histoire et de la mémoire. Des deux côtés de la méditerranée les mémoires sont encore très vivaces. C'est surtout la volonté commune des deux Présidents, Abdelmadjid Tebboune et Emmanuel Macron, désireux de donner un coup de fouet aux relations bilatérales et de dépolématiser l'histoire, qui a été à l'origine de la création de cette commission mixte. Une volonté qui s'est exprimée l'été dernier lors de la dernière visite du président français en Algérie. Mais que fera cette commission mixte ? Les contours de sa mission ont notamment été évoqués dans la « déclaration d'Alger » ayant justement sanctionné cette visite de Macron en Algérie vers la fin du mois d'août dernier. « Les deux parties entreprennent d'assurer une prise en charge intelligente et courageuse des problématiques liées à la mémoire dans l'objectif d'appréhender l'avenir commun avec sérénité et de répondre aux aspirations légitimes des jeunes des deux pays » note d'emblée cette déclaration lorsque elle évoque le dossier de l'histoire et de la mémoire. « Dans cette perspective, elles conviennent d'établir une commission conjointe d'historiens français et algériens chargée de travailler sur l'ensemble de leurs archives de la période coloniale et de la guerre d'indépendance. Ce travail scientifique a vocation à aborder toutes les questions, y compris celles concernant l'ouverture et la restitution des archives, des biens et des restes mortuaires des résistants algériens, ainsi que celles des essais nucléaires et des disparus, dans le respect de toutes les mémoires » précise encore la « déclaration d'Alger ». Cette dernière indique en outre que les travaux de cette commission « feront l'objet d'évaluations régulières sur une base semestrielle ». La mission ne s'arrête pas à ce stade puisque les deux parties « conviennent de créer, en France et en Algérie, des lieux qui seront à la fois un espace muséal ainsi qu'un lieu de création, de dialogue et d'échange des jeunes franco-algériennes. Ces lieux accueilleront des chercheurs, des artistes, et des jeunes de la France et de l'Algérie qui mèneront des projets en commun. Le travail sera renforcé sur l'entretien des cimetières européens et la valorisation de leur patrimoine funéraire exceptionnel. » Un vaste chantier qui ne sera pas une simple sinécure tant du côté des historiens français que des historiens algériens. L'identité de ces derniers est connue. Il s'agit en effet de Mohamed El Korsi, enseignant chercheur et ancien président de la Fondation du 8-mai-1945, d'Idir Hachi, Historien, enseignant, chercheur au CRASC d'Oran, d'Abdelaziz Filali, maître de conférences à l'université de Constantine et spécialiste de l'association des Oulémas algériens, Mohamed Lahcen Zghidi, professeur d'histoire à l'université d'Alger et, enfin, Djamel Yahiaoui, lui aussi professeur d'histoire à l'université d'Alger.

K. H.

RÉCONCILIATION ENTRE FACTIONS PALESTINIENNES

**Nouvelle rencontre à Alger**

*Après avoir scellé une réconciliation historique jeudi 13 octobre dernier à Alger, les factions palestiniennes devraient se retrouver à nouveau dans la capitale algérienne pour une nouvelle session de dialogue inter palestinien.*

PAR RAHIMA RAHMOUNI

La rencontre devrait se tenir fin décembre à Alger, a indiqué « Khalil Al-Hayya, chef adjoint du mouvement Hamas dans la bande de Gaza », a rapporté l'agence chinoise Xinhua. Il a indiqué que « l'Algérie a invité le Hamas et le Fatah pour une nouvelle session du dialogue national fin décembre pour poursuivre la mise en place des mécanismes d'application de l'accord d'Alger. » « Nous allons répondre à cette invitation. Nous serons toujours les initiateurs et les facilitateurs de toutes les initiatives qui peuvent unifier et réconcilier les Palestiniens », a-t-il dit, ajoutant qu'« il y a un besoin d'une vision palestinienne capable d'obtenir le droit au retour et à la libération des terres occupées et de savoir comment mener cette activité. »

Khalil Al-Hayya a ajouté que la Palestine a besoin d'un « leadership national inclusif » qui rassemble « notre diaspora et porte notre vision représentée » par l'Organisation de la libération de la Palestine (OLP) après sa « reconstruction via des élections, ou par un consensus entre nous pour être représentatif de tous. » Le 13 décembre, 14 factions palestiniennes ont signé une réconciliation historique à Alger sous l'égide de l'Algérie, après près de quinze ans de divisions qui ont nui à la cause palestinienne alors que l'occupant israélien poursuit sa politique de colonisation. Cet accord a été conclu dans le cadre des efforts déployés par l'Algérie afin d'arriver à une réconciliation entre les différentes factions palestiniennes, notamment entre le mouvement islamiste Hamas qui règne sur la bande de Gaza et le mouvement de Fatah du Président palestinien Mahmoud Abbas qui est présent en Cisjordanie.

**Un Palestinien tué à bout portant par un soldat israélien**

Encore des images insoutenables qui viennent de Palestine. Un homme est tué en pleine rue, de sang-froid et à bout portant, par un soldat israélien. La scène est filmée et largement partagée sur les réseaux sociaux.

Jusqu'où ira la banalisation des crimes commis sur la population civile palestinienne par l'armée d'occupation ? C'est la question que tout le monde se pose après la vue des images incroyables du meurtre commis vendredi dans le quartier de Hawarra, à Naplouse, en Cisjordanie.

Le crime en lui-même est abject, le silence de la communauté internationale est aussi condamnable et incompréhensible. La vidéo diffusée sur les réseaux sociaux et certains médias montre tous les détails du crime.

Tous les éléments de l'homicide volontaire sont réunis. On voit d'abord un soldat israélien, mitraillette en main, s'accrocher avec un homme sur un trottoir.

Deux autres personnes se joignent à la mêlée, visiblement pour séparer les deux protagonistes.

Le soldat réussit à trainer son vis-à-vis sur quelques mètres et tente de l'adosser à une voiture en stationnement. L'homme se débat et échange des coups avec le soldat. C'est alors que celui-ci laisse tomber sa mitraillette et dégage son arme de point qu'il dirige sur le Palestinien. Sans sommation, il lui tire quatre balles à bout portant qui l'atteignent dans diverses parties du corps. Les témoins présents, ahuris, ne peuvent rien faire.

Les autorités d'occupation ont évoqué une « attaque au couteau » pour soutenir la

thèse de la légitime défense. Selon la police israélienne, la victime aurait poignardé des gardes-frontières et tenté de s'emparer de l'arme de l'un d'entre eux.

**Indignation sélective**

Mais les images filmées, d'une grande clarté, réfutent cette thèse. On voit bien que l'homme a reculé dès que le soldat a dégainé. L'intention de tuer est manifeste et la légitime défense ne peut être évoquée quand on tire quatre balles à bout portant sur un homme déjà à terre.

À la première balle tirée, l'homme était déjà grièvement blessé. Pourquoi tirer trois autres balles, sur la partie haute du corps si l'intention n'était pas de donner la mort ? Pire, le Croissant-rouge palestinien a indiqué qu'une ambulance venue secourir la victime a été empêchée de se rendre sur les lieux. Les meurtres de Palestiniens se sont multipliés ces derniers mois en Cisjordanie occupée où les militaires israéliens effectuent des raids contre les villages et quartiers palestiniens. C'est lors d'une de ces descentes que la journaliste d'Al Jazeera Shireen Abu Akleh a été tuée d'une balle dans la tête à Jeanine en mai dernier. Ces quatre derniers jours, 9 Palestiniens ont été tués en Cisjordanie. Depuis le début de l'année, l'armée israélienne a tué 145 Palestiniens.

À la vue des images du meurtre de vendredi et devant l'indifférence de la communauté internationale, on comprend mieux pourquoi de nombreuses voix ont reproché à l'Occident son indignation sélective et sa politique de deux poids, deux mesures lorsque des sanctions fermes ont été imposées à la Russie dès les premiers jours de la guerre en Ukraine.

R. R.

46<sup>e</sup> EUCOCO/ DÉCOLONISATION AU SAHARA OCCIDENTAL**La délégation parlementaire algérienne appelle à poursuivre les efforts**

PAR RACIM NIDHAL

La délégation parlementaire algérienne participant aux travaux de la 46<sup>e</sup> conférence de la Coordination européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO) a appelé samedi à Berlin à la poursuite des efforts pour la décolonisation au Sahara occidental qui passe par le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Dans une allocution prononcée au nom de la délégation parlementaire algérienne à cette conférence, le membre du Conseil de la nation Hamza Al-Sid Cheikh a précisé que « la décolonisation en Afrique passe par l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination, conformément à la légalité internationale et aux

résolutions de l'ONU », rappelant que « l'Algérie sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et fidèle à ses principes constants et à ses fermes convictions en faveur du droit des peuples à l'autodétermination, soutient le peuple sahraoui dans sa lutte, de même qu'elle a soutenu nombre de pays africains pour le recouvrement de leur souveraineté et leur liberté. »

Le sénateur a souligné « l'importance et la nécessité de poursuivre les efforts internationaux et continentaux pour le parachèvement du processus de décolonisation au Sahara occidental », estimant que « le statu quo menace la paix et la stabilité dans la région. »

« La question du Sahara occidental

demeure une question de décolonisation », a-t-il affirmé, appelant à « une action urgente pour parachever le processus de décolonisation de la dernière colonie en Afrique et mettre fin aux souffrances endurées par le peuple sahraoui depuis 44 ans. » Le parlementaire a, par ailleurs, affirmé que « l'Algérie reste convaincue de l'importance de la poursuite de la solidarité avec le peuple sahraoui pour contribuer activement à trouver une solution durable et juste à la question sahraouie », estimant que « la seule solution juste et durable à ce conflit passe par le libre exercice, par le peuple sahraoui, de son droit à l'autodétermination conformément à la résolution 1514 de l'Assemblée générale des Nations Unies. »

R. N.

ALGÉRIE-JORDANIE

# Cinq accords de coopération signés

*D'après un communiqué de la présidence de la République, sa Majesté le roi Abdallah II de Jordanie, roi du Royaume hachémite de Jordanie, a entamé une visite d'État de deux jours en Algérie, depuis ce samedi dernier, et ce, sur invitation du président de la République Abdelmadjid Tebboune.*

PAR LAKHDARI BRAHIM

En effet, le roi Abdallah de Jordanie est arrivé avant-hier à Alger, c'est le Chef d'État, Abdelmadjid Tebboune qui l'accueillit à son arrivée à l'aéroport international d'Alger, Houari Boumediène.

Cette visite du Roi de Jordanie, Abdallah II bin Hussein, en Algérie à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est l'occasion de concrétiser la volonté commune des deux pays de hisser les relations bilatérales à des niveaux supérieurs sur la base d'une solide coopération.

Cinq accords de coopération ont été signés hier dimanche, à Alger entre l'Algérie et la Jordanie et ce en marge de la visite d'État qu'effectue en Algérie le Souverain jordanien Abdallah II bin Hussein.

Ces accords paraphés sous la supervision du président de la République Abdelmadjid Tebboune et le roi Abdallah II bin Hussein, portent notamment sur l'exemption des deux parties des demandes de visas pour les porteurs de passeports diplomatiques.

Un accord cadre a été également signé entre l'Institut diplomatique algérien et de relations internationales et l'institut diplomatique jordanien.

Dans le domaine de la communication, il a été aussi convenu de renforcer la coopération entre l'APS (Algérie presse service) et l'agence jordanienne Petra.

Il a été en outre convenu la reconnaissance par les deux pays, des attestations d'aptitudes des fellahs, les programmes d'enseignement et les entraînements marins.

En outre, la relance des mécanismes de coopération et la préparation de la tenue de la 9<sup>e</sup> session de la commission mixte entre les deux pays étaient les principaux thèmes abordés lors des entretiens, tenus en octobre dernier, entre le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'Étranger, Ramtane Lamamra, et le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Expatriés du Royaume de Jordanie, Ayman Safadi, après une longue absence due aux mesures liées à la pandémie de Covid-19.

## Tebboune décerne au Roi Abdallah II de Jordanie une médaille du mérite national de l'ordre

De plus, un communiqué de la présidence de la République indique que lors de leur rencontre, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a décerné, la médaille du mérite de la République Algérienne Démocratique et Populaire de l'ordre « El Athir » au Roi Abdallah II bin Hussein, souverain du Royaume hachémite de Jordanie.

«De son côté, Sa Majesté le Roi Abdallah II bin Hussein a décoré, Abdelmadjid Tebboune de l'ordre suprême de la Renaissance, la plus haute distinction royale civile jordanienne décernée aux Présidents», précise la même source.

## Des perspectives prometteuses

Le Royaume hachémite est le sixième partenaire de l'Algérie au plan arabe, avec un volume global des échanges commerciaux de 219,24 millions de dollars en 2021, dont 101,31 millions d'exportations algériennes, contre 117,93 millions d'importations. Des statistiques que les deux capitales souhaitent améliorer eu égard aux opportunités d'investissements qui existent, notamment en Algérie, d'autant que les perspectives de coopération économique et d'investissement s'annoncent prometteuses entre l'Algérie et la Jordanie, eu égard aux potentialités que recèlent les deux pays. Du reste lors du Forum d'affaires algéro-jordanien tenu au mois de juin dernier à Alger avec la participation d'opérateurs économiques des deux pays dans différents domaines, le ministre du Commerce et de la Promotion des investissements, Kamel Rezig, avait souligné l'importance de saisir les opportunités et les avantages qu'offre le climat des affaires en Algérie pour concrétiser un partenariat effectif et pérenne, notamment dans le commerce, et de l'investissement dans les domaines des Transports et du Tourisme.

## bilatérales

L'Algérie, soulignera Rezig, juge nécessaire de définir les objectifs et les nouvelles perspectives afin de développer les relations bilatérales selon le principe gagnant-gagnant. Il est aussi à rappeler que le ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Approvisionnement et du Travail du Royaume de Jordanie, Yousef Shamali, avait plaidé précédemment pour l'amélioration du niveau des relations économiques et l'augmentation des échanges commerciaux entre «les deux pays frères». Cette volonté de redynamiser les relations a été confirmée quelques semaines plus tard. Ainsi, en octobre dernier, le Chef de la diplomatie algérienne avait indiqué, «dans une déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens avec son homologue jordanien élargis aux délégations des deux pays, que la visite du ministre jordanien en Algérie vient à point nommé pour promouvoir les relations bilatérales», notamment après une longue absence due aux mesures liées à la pandémie de la Covid-19, soulignant qu'il y a de «nombreux accords entre les deux pays qui nécessitent leur mise en œuvre sur le terrain.»

## Promouvoir les relations

L. B.

## Le Roi de Jordanie reçoit de hauts responsables de l'État

Le Roi de Jordanie, Abdallah II bin Hussein, a reçu, samedi soir en sa résidence à Alger, le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, qui lui a rendu une visite de courtoisie.

Il a reçu, également, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, et aussi le Premier ministre M. Aïmene Benabderrahmane.

Durant cette première journée de sa visite, le Roi de Jordanie a aussi reçu le Chef d'État-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée, Saïd Changriha, qui lui a rendu une visite de courtoisie.

Le Souverain jordanien avait entamé cet après-midi une visite d'État de deux jours en Algérie à l'invitation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

R. N.

## CONSEIL DE LA NATION

# La présentation du PLF 2023 au menu

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le Conseil de la nation tiendra aujourd'hui lundi, à partir de 09h, une séance plénière consacrée à la présentation par le ministre des Finances Brahim Djamel Kessali projet de loi de finances pour 2023 (PLF 2023).

Lors de cette séance, présidée par Salah Goudjil, président du Conseil, en présence de la ministre des relations avec le parlement, Basma Azouar, il sera également procédé à la présentation du rapport de la Commission des affaires économiques et financières, avant d'écouter les interventions des membres du Conseil de la nation concernant le texte de loi ainsi que son adoption.

Le ministre des Finances, avait pour rappel, présenté, le 28 novembre dernier, devant la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la Nation, les principaux axes du budget de la prochaine année dans le cadre du texte de loi de finances PLF-2023.

« Le budget d'équipement prévu par le PLF 2023 est de l'ordre de 4.019,28 milliards de dinars soit une augmentation de +2,7% contre 3.913,2 milliards de dinars prévu par le LFC 2022 », a indiqué M. Kessali lors d'une audition devant la Commission des affaires économiques et

financières du Conseil de la nation présidée par M. Noureddine Tadj, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Il est prévu de parachever les projets en cours de réalisation et notifier de la réévaluation de ceux pouvant être réceptionnés en 2023 ainsi que les projets ayant bénéficié d'« une levée de gel ».

Le ministre a rappelé le dégel de 217 projets d'investissement en 2022 d'une valeur de 112 milliards de dinars, ajoutant qu'il s'agit de projets porteurs de valeur ajoutée sur le double plan local et national. Et de poursuivre qu'il s'agirait d'inscrire uniquement les projets stratégiques et importants.

D'après la présentation du ministre, le budget de fonctionnement devrait passer de 7697 mds DA (LFC 2022) au 9767,55 mds DA en 2023 soit une hausse de 26,9%.

Cette évolution est due à la prise en charge des incidences financières occasionnée par la modification de la grille indiciaire des salaires d'une valeur de 579,04 mds DA soit +26,55% par rapport à 2022.

L'intervention économique de l'État devrait, à son tour, passer de 1370,03 mds DA (2022) à 1927,20 mds DA en 2023 soit une augmentation de + 40,67%, en

raison de la prise de mesures budgétaires relatives aux fonds spéciaux du Trésor et la hausse de affectations dédiées à l'assurance contre le chômage pour une durée d'une année (+376,34 mds DA).

Adopté le 22 novembre, par les membres de l'APN, le texte de loi de finances 2023, propose une série de mesures tant en matière d'appui à l'investissement que dans la sphère fiscale, dans le cadre d'une nouvelle approche budgétaire centrée sur les objectifs pour davantage d'efficacité et de transparence.

Pour ce qui est du cadrage macroéconomique, le budget 2023 est basé sur un prix de référence du baril de pétrole à 60 dollars et un prix du marché à 70 dollars.

Le texte prévoit un taux de croissance de 4,1%, une inflation de 5,1%, des exportations de 46,3 milliards (mds) de dollars, des importations de 36,9 mds USD et des réserves de change de 59,7 mds USD.

Les recettes prévisionnelles pour 2023 sont de 7901,9 mds DA (+4), alors que les dépenses sont de 13786,8 mds de DA, dont 9767 mds de DA de dépenses de fonctionnement, soit un déficit budgétaire de 4092,3 mds de DA (-15,9% du PIB).

C. A.

## BARILS/JOUR EN DÉCEMBRE ET JANVIER

### L'Opep+ décide de continuer à baisser sa production

«L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés, ou l'Opep+, ont décidé hier, lors de leur 34<sup>e</sup> réunion ministérielle, tenue par vidéoconférence, de continuer à baisser la production pétrolière totale de l'alliance de 2 millions de barils/jour en décembre en cours et janvier prochain», a indiqué le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab.

Les 23 pays de l'Opep+ (13 membres de Opep et 10 pays producteurs non membres) ont opté ainsi, pour décembre et janvier, pour le maintien de leur plan de baisse de leur production globale, décidé lors de leur réunion à Vienne (Autriche), en octobre dernier.

R.N.

FORMATION DES JOURNALISTES SUR LES CANCERS DU POUMON

# Une pathologie mortelle mais évitable

Une rencontre dédiée à la formation des journalistes de la rubrique Santé a été organisée en ce mois de novembre bleu, mois de sensibilisation et de lutte contre le cancer du poumon. Ayant comme intitulé « Réalité de la prise en charge et pistes d'amélioration » l'objectif de la formation assurée par les laboratoires MSD en collaboration avec l'Association El Amel du CPMC d'aide aux personnes atteintes de cancer est d'imprégner les médias et renforcer leur connaissances autour de cette maladie. D'ailleurs, le rôle que pourraient jouer les médias dans la communication et l'information a été souligné par les intervenants.

PAR OURIDA AIT ALI

Le professeur Merzak Gharnaout, président de l'Académie algérienne d'allergologie (AAA) et chef du service des allergies et des maladies pulmonaires à l'hôpital de Rouiba et doyen de la faculté de médecine d'Alger a dans sa communication rappelé les stratégies concernant notre pays et relatives à cette pathologie meurtrière aussi, il énoncera 3076 nouveaux cas de cancer du poumon en 2019 soit une moyenne de 16,2 cas pour 100.000 habitants ce qui constitue un véritable problème de santé publique ; au demeurant, le cancer du poumon occupe le premier cancer chez l'homme et le deuxième après celui du sein chez la femme. L'intervenant a souligné que « le tabagisme constitue la 1<sup>ère</sup> cause de la survenue de ce cancer lequel est en outre la première cause de mortalité par cancer du fait qu'il évolue insidieusement et souvent n'est détecté qu'à un stade avancé. »

Aussi, la stratégie à adopter dans ce cadre est de lutter de concert entre professionnels de la santé, les associations civiles et les médias ces derniers ont un grand rôle à jouer dans la sensibilisation des populations ; un travail en synergie est d'autant plus important



soulignera le spécialiste que les nouveaux cas de cancer de poumon sont en augmentation dans notre pays avec de prévisions de 4.450 nouveaux cas pour l'année 2025.

Dans son intervention, la professeure Esma Karboua, spécialiste en oncologie au CPMC (Alger), a également souligné « la nécessité de développer un important programme préventif de lutte contre la consommation de tabac de toutes natures et de manières active et passive. En outre, la spécialiste aura précisé que « les thérapies innovantes du cancer du poumon ont permis d'améliorer le taux de survie. »

## Prévention et accompagnement des patients

Mme Hamida Kettab, Secrétaire générale de l'association El Amel, a rappelé pour sa part le rôle de son institution qui est de faire de la prévention et d'accompagner les patients en leur apportant aide et assistance dans leur parcours thérapeutique. Néanmoins, elle déplore les longs espacements entre les cures de radiothérapie qui peuvent s'étaler jusqu'à 10 mois ce qui est fort grave dira-t-elle et ce malgré l'ouverture de nouveaux centres de traitements et qui malheureusement connaissent des pannes très préjudiciables à la santé des patients.

Une approche économique globalisante de la prise en charge de cette pathologie lourde a été formulée par Le Professeur Ahcene qui préconise de nouvelles sources de financement en plus de celle déjà existantes par des possibilités de

souscription à des assurances privées, ainsi dira-t-il « cette synergie public/privé optimisera sans aucun doute les moyens déjà mis en œuvre. »

Lors de son intervention, Le Professeur Merzak Gharnout, Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université d'Alger et Chef du Service des Allergies et maladies respiratoires au sein de l'EPH de Rouiba, fera savoir qu'il est primordiale que tout le monde notamment les médias relaie des professionnels de la santé doivent être unis pour lutter contre ce fléau qui est le tabagisme actif et passif sous toutes ses formes d'où d'ailleurs le slogan de cette année, « Unis pour lutter contre le cancer du poumon. » Le spécialiste des maladies respiratoire soulignera qu'en Algérie a enregistré 3076 cas de cancer du poumon en 2019, soit une moyenne de 16,2 cas pour 100 000 habitants, et a indiqué que « le taux de mortalité dû au cancer du poumon est supérieur au total des décès dus au cancer du côlon et du sein. » En outre, dira le Professeur Mezak Gharnout, le tabagisme est considéré comme la première cause de cancer du poumon et cette pathologie peut toucher toutes les tranches d'âge d'autant plus qu'on fume de plus en plus jeunes des cigarettes bourrées de goudron.

Le chef de service des maladies respiratoires de l'EPH de Rouiba lance un véritable cri du cœur pour lutter contre cet ennemi qu'est le tabagisme actif et passif en multipliant les journées de sensibilisation et d'Éducation sanitaire.

De son côté, le professeur Esma

Karboua, oncologue au CPMC, tout en insistant d'abord sur la prévention et l'importance de lancer un programme de lutte contre le tabagisme et le tabagisme passif parlera de des thérapies innovantes qui ont permis aux patients atteints d'un cancer du poumon un taux de survie de plus en plus élevés.

Mme Hamida Kettab fera savoir lors de son intervention que le rôle de l'association pour s'assurer que les dates d'examen sont fixées, fournir aux patients les médicaments nécessaires, les accompagner et fournir eux avec une prise en charge psychologique.

Et avertir du danger du tabagisme, en organisant des forums médicaux et des séminaires scientifiques, des sorties au grand air et en accompagnant les patients dans tous leurs cas.

Mme Kuttab s'est dite insatisfaite de l'espacement des rendez-vous de radiothérapie, qui oscille entre 9 et 10 mois, malgré l'ouverture de nouveaux centres, mais qu'il constitue encore un obstacle majeur dans les séances de traitement et les services dispensés aux patients atteints de cancer. coûte très cher, appelant à la prise en charge de cette catégorie de patients.

Une approche économique de la maladie a été abordée par le Professeur Ahcene Zenati, directeur de recherche en économie de la santé au CREAD. L'une des idées avancées est celle de multiplier les sources de financement des infrastructures de prise en charge et des soins. En plus de l'État et de la sécurité sociale, il note l'existence d'une possibilité de souscription à une assurance privée.

## Thérapies innovantes

L'évolution des traitements anticancéreux dont les thérapies innovantes, ont permis, aujourd'hui, à de nombreux patients atteints du cancer du poumon de surmonter la maladie avec des taux de survie de plus en plus importants ont-ils ajouté et de signaler que de grands progrès ont été enregistrés dans le traitement du cancer du poumon, et plusieurs options sont disponibles, de la chirurgie à l'immunothérapie.

Les spécialistes ont confirmé que la première raison de l'augmentation des cas de cancer du poumon en Algérie ces dernières années est due à la forte consommation de tabac. Par conséquent, les citoyens devraient arrêter de fumer et maintenir une activité physique et faire de l'exercice pour réduire le stress et l'anxiété.

O. A. A.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

## Les spécialistes appellent à créer des Fondations

PAR RANIA NAILI

« Il faut créer des Fondations pour la recherche médicale. Ce qui permettra d'avoir des dons. Car l'État, même s'il finance, cela demeure insuffisant », a recommandé le Professeur Idir Bitam, membre du Haut Conseil scientifique, spécialiste des maladies transmissibles, pathologiques et tropicales émergentes.

Selon le Professeur Bitam, les Fondations et la culture du don pour la Recherche scientifique en général existent dans le monde entier. « Ce que nous n'avons pas en Algérie malheureusement », regrette-t-il, précisant que le rôle de ces Fondations ne se limite pas aux dons. « Elles participent même à la formation, à la recherche et au développement. Elles font, de surcroît,

le suivi des étudiants depuis l'étape de formation jusqu'à la titularisation », explique-t-il, lors de son passage hier à l'émission l'Invité de la Rédaction de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne. Le membre du haut Conseil scientifique n'omet pas l'intérêt porté par l'État au domaine de la recherche médicale et pharmaceutique. « Nous avons déjà la première faculté de pharmacie en

Algérie. Sa création sous-entend l'autonomie de gestion. On a donc commencé à développer des Masters recherche », se réjouit-il.

Cette restructuration de la discipline a donné naissance à une nouvelle filière, celle de l'industrie pharmaceutique. « Une filière susceptible de développer la recherche », dit-il.

R. N.

MOHAMED ARKAB AU FORUM ROME-MED

# L'Algérie, un acteur principal dans le domaine des Énergies

*Les défis de la sécurité énergétique en Méditerranée ont été, une fois de plus, soulignés samedi soir par le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, qui prenait part à Rome à la 8<sup>ème</sup> édition du Forum de haut niveau pour le dialogue en Méditerranée (ROME-MED).*

PAR RIAD EL HADI

Dans son intervention lors d'un panel intitulé «Vers un paradigme élargi de la sécurité énergétique», organisé dans le cadre de la 8<sup>ème</sup> édition du Forum ROME-MED, Mohamed Arkab a d'emblée rappelé que le bassin méditerranéen «compte de nombreuses et multiples opportunités de coopération et de partenariat dans les divers aspects liés à l'énergie et la sécurité énergétique», a indiqué le ministre.

Néanmoins, a insisté le ministre, «le rapprochement et la coopération dans cette région devront être inclusifs et traiter de tous les aspects et volets liés à l'énergie (Interconnexions électriques transfrontalières, hydrogène, énergies nouvelles) et ne pas se limiter aux hydrocarbures.»

Selon Mohamed Arkab, «ces efforts doivent être accompagnés de l'appui des pays développés de la rive nord, à travers la mobilisation des moyens de mise en œuvre, à savoir des financements pérennes et prévisibles, un réel transfert



de technologies, un renforcement de capacités et une assistance technique effective.»

Dans ce sens, le ministre de l'Énergie, estime que le partenariat énergétique «peut jouer un grand rôle dans la mise en place d'un espace de paix et de prospérité commun en méditerranée, fondé sur la sécurité des approvisionnements et des débouchés, tout en préservant les intérêts de l'ensemble des parties.»

«La sécurité énergétique», a-t-il enchaîné, «doit être fondée sur le principe de durabilité et de la sécurité pour tous : celle de l'offre et celle de la demande, en assurant un approvisionnement sûr, fiable et régulier des marchés sur le long terme, de même que faciliter et sécuriser les investissements et les débouchés, permettant ainsi, d'asseoir les bases de la stabilité et de la prospérité mutuelle et partagée au sein de la région.»

Pour le cas de l'Algérie, aux dires du ministre de l'Énergie, le partenariat est un

choix stratégique, qui s'inscrit dans une démarche qui a permis à notre pays de s'imposer en tant que fournisseur énergétique historique, sûr et fiable», et qui «œuvre pour maintenir ce statut sur la scène énergétique internationale.»

**« Nous avons un programme d'investissement très ambitieux »**

«Dans cette perspective, nous avons un programme d'investissement très ambitieux dans le domaine des hydrocarbures estimé à plus de 40 milliards de dollars», précisant que «ceci nous permettra de maintenir un niveau de production de 110 milliards de m<sup>3</sup>/an de gaz naturel, dont plus de 50% sont destinés à l'exportation», a-t-il souligné.

Aussi, pour Mohamed Arkab l'Algérie est attentive aux besoins de ses clients, et disposés à relancer et à réactualiser les études du gazoduc GALSI, reliant

l'Algérie à la Sardaigne.

«La réalisation de ce second gazoduc permettra à l'Italie de renforcer son rôle de hub gazier européen», a expliqué le ministre mettant en exergue les efforts en vue de «renforcer les échanges inter-africains», citant dans ce cadre, des études en cours d'élaboration pour la réalisation du Gazoduc Trans Sahara Gaz pipeline d'une capacité de 25 milliards de m<sup>3</sup> an.

«C'est un projet important et un élément fédérateur qui constitue un important jalon de coopération et de développement socio-économique pour les pays du Sahel et pour l'Afrique, mais aussi pour renforcer la sécurité énergétique régionale et européenne», a-t-il insisté.

En matière de production d'électricité, M. Arkab a indiqué que «l'Algérie dispose d'une capacité de production de plus de 24.000 MW, pour un besoin moyen de 14.000 MW, ce qui lui permet de mettre quotidiennement sur le marché régional une capacité excédentaire de 10.000 MW, ajoutant que ces capacités sont appelées à croître avec la concrétisation de l'ambitieux programme de développement des énergies renouvelables.»

Dans cette perspective, «nous comptons développer de vastes infrastructures de transport électrique et un réseau interconnecté, reliant l'Algérie à la rive nord de la méditerranée», a-t-il dit. Mohamed Arkab a également évoqué la stratégie de l'Algérie en matière d'énergies renouvelables, notamment le développement de l'hydrogène, inscrite parmi les objectifs prioritaires du gouvernement.

R. E.

LES DIRECTIONS DU COMMERCE AVERTISSENT

## « Les déclarations sur les dépôts sont obligatoires »

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministère du Commerce passe par la vitesse supérieure. Ses directions dans l'ensemble du pays ont averti que tous les opérateurs, commerçants de gros et de détails doivent déclarer les dépôts où sont entreposées les marchandises.

Des instructions fermes ont été données aux différentes directions afin de mettre en garde tous les opérateurs en commerce sur l'absence de déclarations de leurs dépôts.

Ces derniers sont informés qu'ils sont dans l'obligation de déclarer leurs stocks de produits entreposés dans les dépôts ou magasins de stockage pour les marchés de gros. En l'absence de cette déclaration sur les dépôts utilisés comme lieux de stockage, les commerçants quel que soit leur statut seront assimilés comme « spéculateurs » dont les lois draconiennes seront appliquées de façon irrémédiable. «Des sanctions», rappelons-le, «ont été prévues dans ce cadre où les incriminés risquent de lourdes peines d'emprisonnement et des amendes.

Le département de Kamel Rezuig compte sévir durant cette période prompte à tous les excès et les abus qui sont constamment relevés dans le terrain.

Pour éviter toute pénurie sur un produit où les spéculateurs et autres commerçants véreux n'hésitent pas à l'exploiter pour renchérir les prix et impacter les consommateurs par la cherté des produits, des

campagnes de vérification des denrées alimentaires a déjà commencé dans certaines wilayas alors que pour consolider cette campagne qui n'est pas la première du genre depuis l'institution de la nouvelle politique de régulation, le ministère du Commerce compte sur le réseau de brigades de contrôle et de répression des

fraudes fort de 3200 contrôleurs agréés et qui effectuent des visites inopinées dans les différentes régions du pays.

À cela s'ajoute une obligation de figurer dans le nouveau registre de commerce électronique avec un matricule propre à chaque opérateur selon la position commerciale, le statut et l'activité afférente.

Cette directive a permis de mieux contrôler les activités commerciales et les abus sur la spéculation du moins durant cette année. Plusieurs spéculateurs sur différents produits ont été poursuivis judiciairement suite à des opérations de contrôle soutenues par les forces de sécurité.

F. A.

SECTEUR DES TRANSPORTS

## Nouvelle dynamique de restructuration

PAR IDIR AMMOUR

Des embouteillages monstres sont signalés ici et là, partout à Alger. Ils constituent indéniablement un casse-tête chinois sévissant au détriment des automobilistes et même des usagers qui souffrent en même temps de manque de transport. Ce cauchemar se fait sentir chaque jour, causant au citoyen des désespoirs certains, notamment celui d'arriver en retard à son lieu de travail. Et le calvaire est loin de s'arrêter là, puisqu'à la fin de sa journée, il ne peut regagner son domicile qu'une fois la nuit tombée! Apparemment les choses semblent se diriger dans le bon sens, puisque le directeur général de l'Entreprise du métro d'Alger (EMA), Ali Arezki, a fait une annonce qui va sûrement réjouir l'ensemble des algérois.

Celle de trouver des solutions concrètes aux problèmes de transport et de la circu-

lation pour l'année 2023. En effet, l'année prochaine sera l'année du lancement des projets structurants, puisque le directeur général de l'Entreprise du métro d'Alger (EMA), M. Ali Arezki, a fait savoir sur les ondes de la radio nationale chaîne II, que «l'extension du tramway de la capitale, qui va relier les Fusillés (Ruisseau) à Bir Mourad Raïs, sera lancé à partir de 2023».

«Au niveau de la wilaya d'Alger, on a commencé les réunions du comité de pilotage pour la libération des emprises, la déviation des réseaux...etc., avant d'entrer dans la phase des travaux», a-t-il dit. Le DG de l'EMA a expliqué que «cette extension va permettre la décongestion du côté ouest d'Alger, au niveau de la Côte et Bir Mourad Raïs, qui constitue un point noir pour la circulation.»

Le délai de réalisation de cette extension est de 36 mois et le coût du projet est de 27 milliards de dinars, a fait savoir le DG

de l'EMA, qui a estimé que la nouvelle ligne sera réceptionnée entre 2025 et 2026. D'autres projets dans le cadre de l'extension du tramway d'Alger sont envisagés. Le dégel du projet d'extension du tramway côté est d'Alger qui vient d'être annoncé par le premier responsable du secteur Kamel Beldjoud, le 24 octobre dernier en est déjà une aubaine en plus de l'extension de la ligne Est du tramway d'Alger «Hraoua - Aïn Taya-Bordj El Bahri» dont l'étude est en cours selon toujours la même source.

Le secteur des Transports est en train de connaître une nouvelle dynamique de restructuration. Ainsi, pour le métro d'Alger, Kamel Beldjoud a précisé que «le taux d'avancement des travaux du projet d'extension de la ligne El Harrach-aéroport (sur 9,5 km, avec neuf stations) a atteint 74%, alors que celui du projet Ain Naâdja-Baraki est à 72%.»

I. A.

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA  
DAIRA D' EL- ATTAF  
COMMUNE D' EL -ATTAF  
NIF COMMUNAL : 098444105122921

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des deux articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 02 Dhu al-Hijjah en 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public le P A P C d'el-ATTAF informe les soumissionnaires concernés par l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 04/2022 paru dans les quotidiens nationaux "المصدر" en date du: 07.11.2022 et "Midi Libre" en date du: " 08.11.2022" relatif à :

- Réalisation du réseau d'assainissement pour les habitants d'eskara.

Que suite à l'opération d'évaluation il a été décidé d'attribuer le projet par lot dessus conformément au tableau suivant :

N°	Intitule de projet	Entreprise	Nif	Montant de en TTC	Délais de Réalisation	N/T	Observation
01	Réalisation du réseau d'assainissement pour les habitants d'eskara	EURL HYDROCHER -MOURAD CHERIFL-	0 019 4407 64857 90	31.118.143.00.DA	05 MOIS	58/65	la moins-disant, parmi les offres pré-qualifiées techniquement

Le service contractant est tenu d'inviter, dans l'avis d'attribution provisoire du marché, les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par Ecrit et il a également le droit de faire appel de ce choix devant la commission communale des marchés publics dans un délai maximum de (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis conformément aux dispositions de l'article 82 du décret susvisé

Midi Libre n° 4647 - Lundi 5 décembre 2022 - Anep 2216 023 993

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de BLIDA  
Daira de LARBAA  
Commune de LARBAA

## MISE EN DEMEURE N°01

Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et l'article 149 du décret sus indiqué, et en application des clauses contractuelles afférentes au contrat N° 33/2020 du 16/12/2020 du projet : « étude pour réalisation du réseau d'assainissement des domaines kerkar 01,02,03 et 04 » conclue avec EURL REI, représenté par M<sup>r</sup> RAHIM HASSEN située à RUE CAMPS N° 27 GR D.DAE EL BEIDA-ALGER-

- suivant l'ordre de service N° :32/2020 du 16/12/2020

Ce dernier est mise en demeure pour les motifs suivants : Réserves non levés.

Délais contractuels expirés l'étude non achevées et non remise.

Passé ce délai de soixante douze heures (72 h) prescrit par la présente mise en demeure N°1, le Maître de l'ouvrage procédera à l'application des mesures conservatoire et coercitives prévues par la législation et la réglementation en vigueur.

Midi Libre n° 4647 - Lundi 5 décembre 2022 - Anep 2216 023 868

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI  
COMMUNE DE BARAKI  
NIF No 41000200001608501013  
N° 09 / BM/2022

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHÉ

Relatif à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités N° 11/2022 paru dans les journaux nationaux «DZ ليكيب» LE 19/10/2022, et «Midi Libre» Le 18/10/2022 pour

Réalisation D'une Cantine Scolaire Type 200 Ration A Ecole Doukani Said  
- Commune de Baraki .

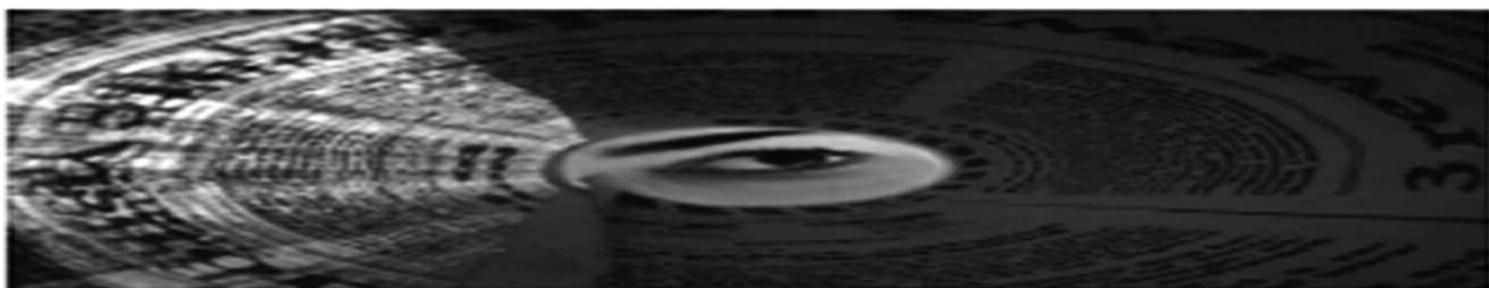
En application des dispositions des articles 40, 65 et 82 du décret présidentiel No 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public . Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ci-dessus qu'à l'issue de l'analyse des offres, le Marché est attribué provisoirement à :

N°	L'ENTREPRISE ET NIF	L'OPIRATION	MONTANT APRES CORRECTION	Délai de réalisation	Note technique 30/50	OBSERVATIONS
01	E.T.B.P.H/T.C.E (souada Bachir) NIF 183192200364159	Réalisation D'une Cantine Scolaire Type 200 Ration A Ecole Doukani Said -Commune de Baraki	21 274 439 ,20DA	06 MOIS	25,83	Moins-disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut présenter un recours auprès la commission des marchés Publics de la commune de Baraki, dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de cet avis.

Midi Libre n° 4647 - Lundi 5 décembre 2022 - Anep 2216 024 026

MIDI



L'INFO. RIEN QUE L'INFO

LA COUR DES COMPTES, LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA MAUVAISE GESTION

# Un challenge à relever absolument

*Il est prévu la consultation de la Cour des comptes dans l'élaboration des avant-projets annuels de loi et de règlement budgétaire... En date du 24 novembre 2022, conformément à l'article 199 de la Constitution, la Cour des comptes a publié son rapport annuel 2022, établi en respect des dispositions de l'ordonnance 95-20 du 17 juillet 1995 relative à la Cour des comptes, modifiée et complétée.*



COMMERCE

## Plus de 11.000 entreprises ont obtenu le code à barres GS1

LA COUR DES COMPTES, LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA MAUVAISE GESTION

# Un challenge à relever absolument

*Il est prévu la consultation de la Cour des comptes dans l'élaboration des avant-projets annuels de loi et de règlement budgétaire...*



En date du 24 novembre 2022, conformément à l'article 199 de la Constitution, la Cour des comptes a publié son rapport annuel 2022, établi en respect des dispositions de l'ordonnance 95-20 du 17 juillet 1995 relative à la Cour des comptes, modifiée et complétée. Le rapport, reprend les principaux résultats des travaux de contrôle réalisés par la Cour des comptes, au titre de son programme d'activité de contrôle pour l'année 2021, assorti des recommandations qu'elle estime devoir formuler, ainsi que des réponses des responsables, représentants légaux et des autorités de tutelle auxquels ces travaux sont notifiés, et ce, dans le respect de la procédure contradictoire. Selon la même source, le rapport annuel comprend 14 notes d'insertion et 39 recommandations réparties sur trois parties, dédiées respectivement aux administrations de l'État, aux collectivités locales et aux établissements et entreprises publics, suivi d'une quatrième partie, qui rend compte, de l'emploi des ressources budgétaires et humaines de la Cour des comptes ainsi que de ses activités internationales durant l'année considérée.

## Mission de contrôle

Dans le cadre de ses prérogatives, la loi détermine les attributions, l'organisation et le fonctionnement de la Cour des comptes et la sanction de ses investigations, ainsi que ses relations avec les autres structures de l'État chargées du contrôle et de l'inspection. Institution supérieure du contrôle a posteriori des finances de l'État à compétence administrative et juridictionnelle, la Cour des comptes assiste le gouvernement et les deux chambres législatives (APN et Sénat) dans l'exécution des lois de finance, pouvant être saisie par le président de la République, le chef du Gouvernement (actuellement le Premier ministre) ou tout président de groupe parlementaire pour étudier des dossiers d'importance nationale. Elle exerce un contrôle sur la gestion des sociétés, entreprises et organismes, quel que soit leur statut juridique, dans lesquels l'État, les collectivités locales, les établissements, les entreprises ou autres organismes publics détiennent, conjointement ou séparément, une participation majoritaire au capital ou un pouvoir prépondérant de décision. Ainsi, la Cour des comptes s'assurera de l'existence, de la pertinence et de l'effectivité des mécanismes et procédures de contrôle et d'audit interne, chargés de garantir la régularité de la gestion des ressources, la protection du

patrimoine et des intérêts de l'entreprise, ainsi que la traçabilité des opérations financières, comptables et patrimoniales réalisées. Il est prévu la consultation de la Cour des comptes dans l'élaboration des avant-projets annuels de loi et de règlement budgétaire, et cette révision confère au président de la République l'attribution de saisir la Cour des comptes pour tout dossier d'importance nationale, dont le renforcement de la prévention et de la lutte contre les diverses formes de fraude, de pratiques illégales ou illicites, portant atteinte au patrimoine et aux deniers publics. Cependant, il existe différentes institutions de contrôle, outre l'urgence de la modernisation des outils d'information maîtrisant les nouvelles technologies, comme l'IGF, dépendante du ministère des Finances, ou d'autres institutions dépendantes du ministère de la Justice, donc de l'Exécutif étant juge et partie, ne pouvant être impartial, sans compter l'organe de lutte contre la corruption, d'où l'importance d'une coordination sans faille, évitant les télescopes, produit de rapport de forces contradictoires, qui ont nui par le passé au contrôle transparent et qui explique les nombreuses dérives.

Cette question s'impose : les procédures de la Cour des comptes en Algérie répondent-elles aux normes internationales qui concernent, notamment la longueur des procédures et des délais relatifs à certaines prises de décision; la couverture limitée des contrôles et la standardisation des méthodes de travail? Selon les normes internationales qui devraient s'appliquer en Algérie, le contrôle de la qualité de gestion a pour finalité d'apprécier les conditions d'utilisation et de gestion des fonds et valeurs gérés par les services de l'État, les établissements et organismes publics et, enfin, l'évaluation des projets, programmes et politiques publiques, la Cour des comptes participant à

recettes en devises avec les dérivés) et que l'Algérie a une économie de nature publique avec une gestion administrée centralisée renvoyant à l'urgence d'une véritable décentralisation.

## Le défi de la transition

L'efficacité de la Cour des comptes, dont j'ai été magistrat (premier conseiller et directeur central des études économiques entre 1980-1983) et d'une manière générale toutes les institutions de contrôle, y compris celles des services de sécurité, est fonction d'une bonne gouvernance reposant sur un système d'information fiable maîtrisant les nouvelles technologies avec les risques des cyberattaques. Cela est fondamental si l'on veut lutter contre les surfacturations et les transferts illégaux de capitaux, posant la problématique d'ailleurs de la transparence des comptes, y compris dans de grandes sociétés comme Sonatrach et Sonelgaz. Les textes existent mais il y a un divorce avec la pratique. Concernant les responsabilités, il y a lieu de tenir compte que l'Algérie est toujours en transition: ni économie de marché ni économie planifiée.

## Évaluation des projets

Il s'agit de poser les véritables problèmes, pour une application efficace sur le terrain. La Cour des comptes, qui doit éviter cette vision répressive mais être un garde-fou, une autorité morale par des contrôles réguliers et des propositions, peut jouer son rôle de lutte contre la mauvaise gestion et la corruption qui touchent tant les entreprises que les services collectifs et les administrations. Mais je ne saurais trop insister sur le fait que le contrôle efficace doit avant tout se fonder sur un État de droit, avec l'implication des citoyens à travers la société civile, une véritable opposition sur le plan politique, une véritable indépendance de la justice, tout cela accompagné par une cohérence et une visibilité dans la démarche de la politique socio-économique, un renouveau de la gouvernance au niveau global afin de délimiter clairement les responsabilités et pour plus de moralité des dirigeants au plus haut niveau, afin de faciliter la symbiose État-citoyens.

En conclusion, devant s'attaquer à l'essence, le grand problème est la moralisation de toute la société. Et, pour cela, nous revenons à un phénomène analysé avec minutie par le grand sociologue maghrébin Ibn Khaldoun, dès le XVIe siècle, qui a montré que l'immortalité des dirigeants, avec comme impact la corruption gangrenant toute la société, a pour effet la décadence. Aussi, le défi à relever est la transition d'une économie de rente avec la dominance d'une économie informelle spéculative à une économie de production de biens et services basée sur la bonne gouvernance et la connaissance supposant de profonds réaménagements au sein de la structure du pouvoir. L'Algérie, acteur stratégique de la stabilité de la région méditerranéenne et africaine d'importantes potentialités pour devenir un pays pivot, sous réserve de profondes réformes structurelles, plus de libertés, de transparence et réhabiliter les vertus du travail, d'où l'urgence de s'adapter, au mieux de ses intérêts au nouveau monde.

FACE À LA NOUVELLE RECONFIGURATION DES RELATIONS INTERNATIONALES

# Quelles perspectives pour l'économie algérienne ?

*L'Algérie reste un pays dynamique, plein de vitalité, qui se cherche et cherche sa voie. La nouvelle architecture des relations internationales lui impose des stratégies d'adaptation...*



Face à la nouvelle reconfiguration mondiale, avec les tensions en Ukraine et en Asie, du deux poids et des rivalités, USA/Chine et le réchauffement climatique où le monde ne sera plus jamais comme avant avec la percée des Brics, nous orientant vers un monde multipolaire, reposant sur la transition numérique et énergétique, il s'agit pour les décideurs algériens d'analyser sans complaisance, ni sinistrose, ni autosatisfaction, la structure actuelle de l'économie algérienne afin d'éviter les erreurs du passé, dépenser sans compter. Rappelons qu'une loi des finances n'est qu'un document comptable retraçant les dépenses et les recettes au cours d'une année et que l'important est d'inscrire la dynamique du pays au sein d'une planification stratégique. L'Algérie est toujours attentive aux cours du pétrole et du gaz qui déterminent fondamentalement, le taux de croissance via la dépense publique, le taux d'emploi et le niveau des réserves de change. La dépréciation de l'euro a pour effet une dépréciation des réserves de change libellées en euros, mais un gain pour les importations provenant de la zone euro, mais devant pondérer par le taux de l'inflation mondiale des produits importés qui connaît un niveau record, avec de vives tensions sociales, expliquant la hausse des taux d'intérêts directeurs des banques centrales, mais qui risquent de freiner l'activité économique. Le P-dg de Sonatrach a annoncé des recettes de plus de 50 milliards de dollars. Encore faudrait-il préciser si dans le montant des 50 milliards l'on inclut les dérivés d'hydrocarbures inclus par le ministère du Commerce dans la rubrique hors hydrocarbures ne devant pas faire un double emploi. Selon le ministre des Finances, lors de sa présentation devant le Parlement, sur la base des recettes et dépenses prévisionnelles, le déficit global sera de 67 milliards DA, soit 39,4 milliards de dollars USD (le calcul du déficit variant selon le cours dollar/dinar) représentant 22,5% du PIB. Cela montre que le prix

fixé par la loi de finances de 50 dollars pour la loi de finances 2022 et 60 dollars pour celle de 2023 est un artifice comptable, l'Algérie selon le FMI dans son rapport de d'octobre 2022 pour l'équilibre du budget devant avoir un cours moyen du baril de 150 dollars. Outre d'autres facteurs comme l'inflation importée, la facture d'importation de biens et d'équipement devant être pondérée d'au moins 20/30% sinon plus, comme la facture alimentaire, la faiblesse de la production et de la productivité, les surfacturations, cette dépréciation du dinar accentue l'inflation interne qui entre janvier et novembre 2022 dépasse les 10%, pour certains produits et entre 50 et 100% comme les pièces détachées, avec des incidences sur le pouvoir d'achat, laminant les couches moyennes qui rejoignent les couches défavorisées. Les prévisions de la loi de finances 2023 sont optimistes, l'estimant à 5,3% en rappelant que l'indice de l'ONS n'a pas été réactualisé alors que le besoin est évolutif, historiquement daté.

## Le PIB en hausse

Par ailleurs, comme pour le calcul du taux de croissance, un taux d'inflation faible en T1 calculé par rapport à un taux d'inflation élevé en T0 donne cumulé un taux d'inflation élevé influant sur le taux d'intérêt des banques primaires qui doivent ajuster leur taux à deux au moins pour éviter des recapitalisations. Grâce notamment à l'évolution positive du cours des hydrocarbures via la dépense publique, le produit intérieur brut fin 2021 est de 160 milliards de dollars prévision 180 en 2022, un taux de croissance de 4,7% prévu par le FMI contre une prévision initiale de 2,3%. Pour une croissance durable, et des exportations hors hydrocarbures, il faut avoir des entreprises publiques et privées compétitives

(coûts/qualité) dans le cadre des nouveaux avantages comparatifs mondiaux: sinon c'est comme un stade de 200.000 places sans joueurs, se limitant comme par le passé à être toujours une économie rentière. Pour les PMI/PME après toutes les formalités administratives et sa réalisation il faut trois ans minimum pour son parachèvement, T-3 et ensuite, il faut trois à quatre ans à partir de son fonctionnement pour atteindre le seuil de rentabilité et pour les projets hautement capitalistiques, créant peu d'emplois, il faut entre 5/7 ans, tout cela devant être encadré par de profondes réformes institutionnelles, sociales et économiques, le cancer du blocage étant le terrorisme bureaucratique qui engendre la corruption. La population au 1er janvier 2022 est estimée à 45 millions, une projection de plus de 50 millions horizon 2030, avec une population active d'environ 13 millions et un taux de chômage selon le FMI 14% incluant les emplois de la sphère informelle et les sureffectifs dans l'administration, devant créer entre 350.000/400.000 emplois par an. Existait un lien dialectique entre sécurité et développement cela nécessite un taux de croissance de 8/9% sur plusieurs années pour atténuer les tensions sociales. Celles-ci sont atténuées par les transferts sociaux qui représentent pour le PFL 2023, plus de 5000 milliards de dinars soit plus de 35,71 milliards de dollars au cours de 140 dinars un dollar, montrant le caractère redistributif de la richesse rentière sans ciblage, celui qui perçoit 300.000 dinars par mois bénéficier des mêmes subventions que celui qui perçoit plus de 200.000 dinars. La sphère informelle qui sert de tampon social, l'emploi représente environ 40% de la population active canalise entre 33 et

45% de la masse monétaire en circulation, le président de la République algérien ayant donné fin 2020 entre 6.000 et 10.000 milliards de dinars. Selon la banque d'Algérie entre 2019/2020, la masse monétaire circulant en dehors du circuit bancaire, avait atteint 6.140,7 milliards de dinars (près de 47,23 milliards de dollars au cours de 130 dinars un dollar de l'époque) soit une hausse de 12,93% par rapport à 2019. Sans une maîtrise de cette sphère, il est difficile de savoir qui est véritablement chômeur pouvant poser problème pour les actions récentes de l'allocation chômage. Toutefois, l'Algérie a des marges de manoeuvres, le stock de la dette extérieure étant relativement faible, estimé à fin 2020 de 5,178 milliards de dollars contre 5,492 en 2019 selon le rapport International Debt Statistics 2022 de la Banque mondiale et la dette extérieure a été de 2,4% en 2020, de 6,5% en 2021 et une projection de 7,7% en 2022, mais avec un accroissement de la dette publique, encore soutenable, ayant représenté 50,7% du PIB en 2020, à 59,2% du PIB en 2021 et une projection de 65,4% en 2022. Les réserves de change ont évolué en 2002 à 23,1 milliards de dollars et en 2013 de 194,0 milliards de dollars. Depuis 2019, il y a eu une restriction drastique des importations en devises qui a paralysé bon nombre de secteurs économiques, certaines unités fonctionnant à 50% de leurs capacités du fait que le taux d'intégration des entreprises publiques et privées ne dépasse pas 15/20%, 85% des matières premières et équipements provenant de l'extérieur en devises. Ainsi en 2019, le niveau des réserves de change avait atteint 62 milliards de dollars, fin 2021 44 milliards et le ministre des Finances l'estimant sur la base d'un excédent de la balance com-

merciale fin 2022 de 17 milliards de dollars à 54,5 milliards de dollars. Liée au niveau des réserves de change à plus de 70%, comme toute économie rentière, la cotation du dinar officiel a été de 4/5 dinars vers les années 1970 (cotation administrative), une cotation collant avec le niveau du marché depuis le rééchelonnement avec le FMI.

## Un pays dynamique

En conclusion, l'Algérie doit profiter de cette conjoncture particulière qui ne durera pas ayant des marges de manoeuvres, ne devant jamais oublier que le pilier du développement est la bonne gouvernance et la valorisation du savoir, devant forcément réaliser la transition numérique et énergétique (sobriété énergétique, développement des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert) où le réchauffement climatique entre 2022/2030 sera de plus en plus intense en Afrique, incendies, sécheresse, pluies diluviennes, disparition de villes des côtes avec la hausse du niveau des mers, avec des impacts sur la crise alimentaire et la crise de l'eau douce pouvant conduire à des guerres), le coût estimé par an pour l'Algérie étant évalué entre 5/10 milliards de dollars par an, l'Algérie ayant pris conscience de ces effets pervers préjudiciables à l'avenir de l'humanité, par la mise en place de mécanismes de protection (voir le débat Pr Abderrahmane Mebtoul Radio Beur/Fm Paris le 30/10/2022 17h sur l'Algérie face aux enjeux géostratégiques et TV- LCP Paris chaîne parlementaire sur le réchauffement climatique et la sécurité mondiale a été diffusée le 31 octobre 2022 à 23h30 en présence de plusieurs experts disponible du YouTube). Depuis fort longtemps, l'Algérie semble chavirer un moment et reprendre avec hésitation ses équilibres à un autre moment. Pourtant, au-dessus de tout, l'Algérie reste un pays dynamique, plein de vitalité, qui se cherche et cherche sa voie. La nouvelle architecture des relations internationales, pour aller vers une nouvelle République, impose à l'Algérie des stratégies d'adaptation, tenant compte de notre riche histoire car l'histoire est le fondement de la connaissance et de l'action future. L'Algérie et cela est reconnu par la majorité de la communauté internationale, face aux nouveaux enjeux du monde a les potentialités sous réserve d'une nouvelle gouvernance et la valorisation du savoir pour devenir un acteur stratégique tant sur le plan militaire et sécuritaire, énergétique et économique au niveau de l'espace méditerranéen et africain.

## COMMERCE

# Plus de 11.000 entreprises ont obtenu le code à barres GS1

*Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a insisté sur l'apposition obligatoire du code à barres sur tous les produits fabriqués localement, importés ou destinés à l'exportation avant le 29 mars prochain, sous peine de se voir interdire l'accès au marché.*

Plus de 11.000 entreprises ont obtenu le code barres GS1 en Algérie, a annoncé, samedi à Alger, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig.

Lors d'une Journée d'information sur le code à barres, organisée par le ministère au siège de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), M. Rezig a précisé que 11.410 entreprises opérant sur le marché national avaient obtenu le code à barres à leur demande, qui est ainsi apposé sur plus de 500.000 produits destinés à la consommation humaine.

A cette occasion, le ministre a insisté sur l'apposition obligatoire du code à barres sur tous les produits fabriqués localement, importés ou destinés à l'exportation avant le 29 mars prochain sous peine de se voir interdire l'accès au marché.

Cette obligation intervient conformément



à l'arrêté interministériel (Commerce et Industrie) du 16 février 2021 portant règlement technique fixant les conditions et les modalités applicables à l'apposition du code à barres sur les produits destinés à la consommation humaine, publié au *Journal officiel* du 28 mars 2021.

A cet effet, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations a lancé, samedi, une campagne nationale de sensibilisation sous le slogan "Les normes GS1 au service du produit national" pour accompagner les producteurs et les exportateurs et les inciter à se conformer à l'obligation d'apposition du code à barres

sur leurs produits.

Le ministère entend, à travers cette campagne, faire en sorte qu'en 2023 le code à barres du pays d'origine soit apposé sur tous les produits importés et le code à barres commençant par 613 (produit algérien) soit apposé sur tous les produits fabriqués localement.

Le ministre a rappelé les avantages du code à barres GS1, citant, notamment, le renforcement de la sécurité des produits et la protection du consommateur à travers le suivi de la traçabilité des produits, ainsi que la promotion des exportations nationales hors hydrocarbures.

Ce code permet, en outre, de faciliter les opérations de récupération des produits non conformes qui constituent un danger pour la santé du consommateur et de lutter contre les produits contrefaits, en permettant au ministère l'obtention d'une base de données numérique des produits locaux et importés, a assuré M. Rezig précisant que l'Association de codification des articles "GS1 Algeria" était la seule organisation habilitée en Algérie par le ministère à donner des codes à barres et ce, selon des normes techniques internationales.

Pour sa part la présidente de l'Association GS1 Algeria, Nawal Kaci Oussalah, a mis l'accent sur l'importance du rôle de cet organe qui permet aux entreprises de se conformer aux exigences législatives et commerciales dans les marchés locaux et internationaux à travers la fourniture de caractéristiques de codification et de solutions techniques pour améliorer leur efficacité.

Elle a évoqué, en outre, la coopération de son organe avec le ministère du Commerce qui s'est soldée par le lancement d'une plateforme numérique des produits importés et locaux afin de garantir, a-t-elle dit, la transparence des informations, le suivi de la traçabilité du produit et la facilitation du contrôle des marchés. "GS1 Algeria" est membre de l'organisation internationale "GS1" (Organisation internationale de normalisation) qui regroupe 150 Etats, explique la responsable.

## TAXE SUR LES BÉNÉFICES ÉNERGÉTIQUES

# Total Energies sanctionne le Royaume-Uni

Le 17 novembre, le ministre des Finances britanniques avait annoncé la hausse de 25% à 35% d'une taxe sur les bénéfices réalisés par les entreprises énergétiques, dont TotalEnergies. Le pétrolier français, qui estime qu'il perdra 100 millions de livres par rapport à ce qui était prévu pour 2023, a donc trouvé une solution pour compenser ce manque à gagner.

TotalEnergies voit d'un mauvais oeil la décision du Royaume-Uni d'augmenter sa taxe sur les profits énergétiques.

TotalEnergies voit d'un mauvais oeil la décision du Royaume-Uni d'augmenter sa taxe sur les profits énergétiques.

Taxer les bénéfices des entreprises énergétiques peut en effrayer certaines. En témoigne la décision du groupe TotalEnergies de réduire d'un quart certains de ses investissements prévus en mer du Nord britannique l'an prochain.

En cause, l'augmentation d'une taxe sur les bénéfices énergétiques. Instaurée en mai dernier, le gouvernement a annoncé fin novembre qu'elle passera de 25% à 35% et sera prolongée de trois ans, jusqu'en 2028. Londres compte ainsi mettre à contribution des entreprises qui ont vu leurs bénéfices s'envoler avec la flambée énergétique depuis le début de la guerre en Ukraine.

S'il existe toujours une possibilité de réduire cet impôt en échange d'investissements, ce qui est très critiqué par les écologistes, elle est désormais bien plus inci-

tative pour les projets bas carbone et moins pour les projets pétroliers ou gaziers.

### 100 millions de livres en moins

La réaction de TotalEnergies n'a pas tardé : dans une déclaration transmise ce vendredi à l'AFP, Jean-Luc Guiziou, patron de la filiale britannique d'exploration et de production du groupe, a indiqué que le groupe évaluait « l'impact sur ses projets actuels et prévus » d'un « nouveau changement de l'environnement fiscal » au Royaume-Uni. « Pour la seule année 2023, nos investissements seront réduits de 25% », a-t-il affirmé, confirmant des propos publiés jeudi dans Energy Voice. Cela représente 100 millions de livres en moins par rapport à ce qui était jusqu'alors prévu pour l'an prochain.

Parmi les investissements abandonnés par TotalEnergies figure notamment un projet dans le champ d'Elgin, au large d'Aberdeen, en Ecosse, de « puits intercalaire », un forage ajouté aux puits existants pour améliorer la récupération des hydrocarbures.

D'autres entreprises énergétiques ont annoncé que la hausse de cette taxe allait les contraindre à revoir, elles aussi, leurs investissements dans le pays, à l'image de Shell. C'est un vrai revirement pour le géant britannique dont le patron, Ben van Beurden, avait pourtant estimé en octobre

qu'une plus grande contribution du secteur à la protection des ménages les plus durement frappés par la flambée énergétique était « une réalité sociale » qu'il fallait « accepter ».

### Un nouveau budget placé sous le signe de l'austérité

Face aux critiques des pétroliers, un porte-parole du gouvernement britannique a réagi ce vendredi même expliquant que cette taxe rehaussée « est conforme à d'autres pays européens, comme l'Italie ». Si les investissements sont le choix « de chaque entreprise », le Gouvernement britannique « considère qu'il est juste que ceux qui ont les épaules les plus larges (...) contribuent le plus, pour que nous puissions continuer à soutenir les personnes vulnérables ».

Le groupe pétrolier aurait pu espérer y échapper tant la majorité conservatrice a longtemps résisté à l'instauration de cette taxe, craignant de décourager l'investissement dans le secteur en pleine crise énergétique. Mais la nécessité de remplir les caisses de l'Etat a finalement eu raison de ses réticences, et la majorité s'est rangée au côté de l'opposition travailliste et des ONG qui militaient activement pour cette taxe. Pour rappel, le 17 novembre dernier, le ministre des Finances britanniques, Jeremy Blunt, avait présenté un nouveau budget, en profitant pour annoncer le passage de la taxe sur les profits des géants

énergétiques de 25% à 35%. Devait également voir le jour « une nouvelle taxe temporaire de 45% sur les producteurs d'électricité ». Au total, ce nouveau budget britannique est fondé sur 55 milliards de livres de hausses d'impôts et taxes et sur des coupes dans la dépense publique.

### La « contribution temporaire de solidarité » de l'UE

Le Royaume-Uni n'est pas le seul à vouloir taxer davantage les entreprises énergétiques qui réalisent des profits. La Commission européenne a lancé fin septembre une « contribution temporaire de solidarité » sur ces profits, fixée à 33% de la part des bénéfices 2022 supérieurs de plus de 20% à la moyenne des années 2019-2021.

TotalEnergies, qui a annoncé un nouveau bénéfice record au troisième trimestre, de 6,6 milliards de dollars, estime qu'il aurait à payer 1 milliard d'euros dans six pays de l'Union européenne en 2022 si cette contribution était appliquée partout. Ce pourrait bien être le cas en France. Cette contribution a, en effet, été transposée dans le projet de budget 2023 actuellement à l'étude. Pour l'instant, en France, l'idée d'une taxation des « superprofits » des grandes entreprises plus généralement est, elle, systématiquement rejetée comme ce fut le cas, à nouveau, fin novembre, par le Sénat.

TLEMCCEN, PALAIS D'EL MECHOUAR

# Un chef-d'œuvre architectural unique

*Au cœur du vieux Tlemccen, terre des arts et d'Histoire, se dresse le palais El Mechouar datant du XIIIe siècle avec son prestigieux Palais Royal zianide, témoin d'une civilisation ancestrale et d'un cachet architectural unique.*

Véritable joyau architectural de la ville de Tlemccen, capitale du Maghreb central, le Palais El Mechouar, ancienne résidence des rois zianides et lieu de concertation et d'échanges, témoigne encore du faste de la dynastie.

Le bastion, situé au cœur de la ville de Tlemccen, a été construit en 1234 par le premier Roi zianide, Yaghmoracen Ibn Ziane, qui en a fait le centre de la capitale d'un Etat qui a résisté à plusieurs offensives pendant plus de trois siècles.

Le visiteur du Palais découvre une œuvre architecturale unique composée de jardins luxuriants et d'ornement aussi riches que diversifiés se distinguant particulièrement par le zellij, les colonnes, les fontaines et les fenêtres archéologiques.

En 2011, le Palais a été restauré par un bureau d'études techniques local dans le cadre de la manifestation "Tlemccen capitale de la culture islamique".

Tous les efforts ont été mobilisés pour conserver l'authenticité de ce chef-d'œuvre dans les moindres détails.

El Mechouar est le seul bâtiment restant des quatre Palais qui composaient la citadelle El Mechouar, en l'occurrence Dar el mouk, Dar Abi Fahr, Dar essourour et Dar erraha, selon le chercheur dans l'histoire de la région Aboubakr Snouci.



Le palais se distingue par de nombreux décors et gravures qui témoignent de l'originalité de la décoration locale. De nombreux nouveaux ornements, identiques à l'origine, ont été ajoutés lors des opérations de restauration, alors que le zellij est présent dans chaque espace du palais et a été préservé dans des fenêtres archéologiques.

La restauration de ce palais est inspirée de l'architecture originelle, notamment les décors, les zellij exception faite des plafonds en bois, qui sont une copie des décorations utilisées par les Zianides leurs maisons et mosquées, dont la mosquée Abou El-Hassan Et-Tenessi (VIIIe siècle), toujours en bon état de conservation à ce jour.

Des fouilles ont également été effectuées sur le lieu, ayant permis de découvrir des pièces détruites par l'occupant français, dont plus de 50 pierres

tombales de l'époque des Zianides, et 16 réserves de stockage des provisions (Matmar). Les opérations de fouille ont également permis la mise au jour d'éléments importants du palais, à l'instar des bassins décorés de zellige et des canalisations de marbre qui servaient à l'alimentation en eau potable.

Le palais est encore entouré de murailles construites en terre par "le sultan zianide Abu al Abbas al Akil en 1446 et qui ont été restaurées à différentes époques avec de la pierre.

Le palais a ensuite été exploité par les Ottomans et l'Emir Abdelkader, avant d'être converti en caserne militaire durant la colonisation française", selon Senouci.

**Les décors et les zellij, splendeur et authenticité du Palais El Mechouar**  
L'académicienne à l'Université de

Tlemccen et chercheuse dans le domaine des arts, Mehtari Faiza, a affirmé que le palais royal zianide est "une miniature de la ville de Grenade en Andalousie, avec une authenticité et une spécificité locale. Il a su résister à ceux qui ont essayé de déraciner son patrimoine culturel et architectural authentique".

Soulignant l'aspect esthétique du palais, elle a fait savoir qu'il concerne "en premier lieu les décors zianides qui sont l'une des décorations les plus importantes que recèle l'Algérie, et deuxièmement le zellij qui est un élément architectural zianide très important".

Elle ajoute que l'ornement de la partie haute des murs du palais porte "des décors géométriques et végétaux, alors que la partie basse est décorée de versets coraniques calligraphiés pour la majorité". Elle relève également que "l'artiste zianide était très porté sur les couleurs, notamment le bleu, qui ont une présence très importante dans l'architecture et la décoration zianide".

Ce qu'on appelle à Tlemccen Zellij est une "architecture zianide authentique, un patrimoine algérien par excellence et un bien de la civilisation algérienne authentique".

S'agissant des origines du Zellige, la chercheuse a indiqué que "ce dernier proviendrait de la Perse, et a été transmis au monde musulman par l'influence des Perses sur les Abbassides qui ont transmis cet art à l'Andalousie d'où il est arrivé à Tlemccen et au Maghreb en général".

Selon Mehtari Faiza, "les Morisques ont été à l'origine de l'apparition de ces décorations murales qui ont pris diverses formes en Algérie", soulignant que "le Zellij algérien est caractérisé par son authenticité, sa finesse et son raffinement".

TISSEMSILT

## Le programme de développement se charge des préoccupations de la population

Le Premier ministre, Aïmen Benabderrahmane, a souligné, fin de semaine à Tissemsilt, que le programme complémentaire de développement de cette wilaya permettra la prise en charge des préoccupations de la population de la région. Lors de sa rencontre au siège de la wilaya avec les représentants de la société civile, en présence des membres du Gouvernement après avoir présidé une réunion du gouvernement consacrée au programme complémentaire de développement de cette wilaya, le Premier ministre a indiqué que "les projets proposés par la société civile et retenus dans le cadre de ce programme, seront d'un apport certain à la wilaya et permettront d'opérer une révolution dans tous les domaines, notamment en matière de désenclavement".

Il a également estimé que "la wilaya de Tissemsilt nécessite ce programme complémentaire devant assurer son désenclavement et attirer des investissements dans tous les domaines. La région bénéficiera ainsi d'un programme de développement pour relancer le tourisme

thermal et naturel". Le Premier ministre a relevé que pour concrétiser les projets inscrits à l'intitulé du programme complémentaire de développement de la wilaya, plus de 550 hectares seront mobilisés comme assiettes foncières. Il a ajouté que ces projets permettront la création d'emplois et de richesses avec des moyens humains et matériels nationaux. Par ailleurs, Aïmen Benabderrahmane a signalé que ces projets inscrits au titre du programme complémentaire du développement de la wilaya de Tissemsilt "ont été adoptés après une étude du terrain menée par les autorités locales et après une approche participative de la société civile". Il a également rappelé que ce programme comprend plus de 89 opérations de développement liées à 17 secteurs, dans lequel celui des travaux publics a bénéficié de la plus grande part avec la réfection des routes et l'ouverture des pistes. Ce secteur est suivi de ceux des ressources en eau et de l'habitat.

D'autre part, le Premier ministre a

annoncé la distribution à la fin de l'année en cours d'un quota de 2.900 logements à travers la wilaya. Il est prévu également l'ouverture de quatre nouvelles agences bancaires à la fin de ce mois de décembre, "ce qui permettra l'accompagnement des opérateurs désireux d'investir dans la région".

Il a également fait état du déroulement actuel "d'une opération de recensement global à l'échelle nationale pour déterminer les capacités de stockage des céréales".

Il a, par ailleurs, ajouté que "le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné au gouvernement d'étudier la question du découpage administratif dans l'optique d'une nouvelle approche de ce découpage qui sera présentée en Conseil du gouvernement en janvier prochain".

Auparavant, le Premier ministre a pris connaissance, au cours de cette rencontre, des préoccupations soulevées par les représentants de la société civile portant notamment sur le manque des assiettes foncières destinées aux projets

d'habitat et d'équipements publics, la concrétisation du projet de dédoublement de la RN 19 reliant les wilayas de Tissemsilt et Chlef, la réalisation de la mosquée-pôle au chef-lieu de wilaya et celle de deux projets pilotes touristiques dans les forêts d'Aïn Antar ( Boukaïd) et El Medad (Theniet El Had).

Les préoccupations évoquées ont porté également sur la création d'emplois en encourageant les investissements privés, sur le choix d'entreprises capables de concrétiser les grands projets de développement de la région ainsi que sur la création de pôles urbains comme solution au problème du manque d'assiettes foncières ainsi que sur le développement touristique local.

Dans sa réponse à ces préoccupations, le Premier ministre a assuré que "tous les secteurs de la wilaya ont bénéficié, dans le cadre du programme de développement complémentaire, d'enveloppes financières conséquentes permettant de répondre aux exigences et aux besoins de la population de la wilaya".

LES CANCERS DU POUMON ET DE LA PROSTATE

# L'association El Amel du CPMC organise une Journée de formation dédiée aux médecins

*Sous le thème « Médecins face aux cancers du poumon et de la prostate »*

*l'Association El Amel d'aide aux personnes atteintes de cancer en collaboration avec le Ministère de la santé a organisé le mardi 29 novembre 2022 à Alger une journée de formation continue dédiée aux médecins spécialistes et généralistes. Des communications relatives à la prévention, le diagnostic précoce, les symptômes ainsi que les traitements ont été à l'ordre du jour.*

PAR OURIDA AIT ALI

Interrogée plus précisément sur l'objectif de cette formation, Mme Hamida Kettab, secrétaire générale de l'Association El Amel, fera savoir que lors de la journée des recommandations ont été données sur le diagnostic précoce à partir de la reconnaissance des symptômes des cancers du poumon et de la prostate en direction des praticiens. La secrétaire générale de l'Association El Amel ajoutera que ce type de journée est d'autant plus important que souvent le médecin, par faute de connaissances et de mises à jour sur ces deux types de cancers en particulier peut ne pas en reconnaître les signes. Aussi et malheureusement dira Mme Hamida Kettab que les 2



tiers des patients, mal orientés, se présenteront l'hôpital à un stade avancé de leur cancer donc avec de faibles chances de guérison.

Mme Hamida Kettab rappellera que le cancer du poumon est classé chez l'homme en première position avec plus de 3.000 nouveaux cas par année et constitue la première cause de décès pourtant évitable chez l'homme car la survenue de ce cancer est liée à plus de 90% au tabagisme qu'il soit actif ou passif.

Au demeurant, ces recommandations sont d'autant plus précieuses qu'il n'existe pas de dépistage de ce cancer. Concernant le cancer de la prostate, l'intervenante fera savoir que l'Algérie enregistre environ 2.600 nouveaux cas par année et se classe en troisième position après celui du colon ; il n'existe pas également de dépistage organisé de ce cancer en revanche il est fortement recommandé de se faire dépisté individuellement tout les ans à partir de 50 ans par deux

examens à savoir : le premier clinique et il s'agit d'un toucher rectal effectué par son médecin traitant lors d'une consultation ; le deuxième examen se fait par dosage du PSA (antigène prostatique spécifique) par une prise de sang.

Par ailleurs, Mme Hamida Kettab qui ne cesse de défendre la cause des malades atteints de cancer réitère ses appels et plaide pour un accès aux soins équitables à tous les patients souffrants d'un cancer où qu'ils se trouvent et elle insiste également sur la nécessité d'ouvrir des centres d'accompagnement dédiés à ces patients afin de leur permettre de «partir sereinement et dans la dignité » lorsque en fin de vie la médecine ne peut plus rien pour eux.

L'intervenante recommande également de mettre en place une stratégie de dépistage pour le cancer de la prostate et de renforcer les campagnes de sensibilisation contre le tabagisme facteur de risque de plusieurs cancers et premier facteur de risque du cancer du poumon.

Par ailleurs, la Professeure Esmâ Kerboua oncologue au CPMC encourage la formation médicale continue du médecin généraliste. Elle fera savoir que le médecin généraliste ou 'médecin référent' a un rôle primordiale à tenir dans la prévention d'abord puis à travers le diagnostic précoce jusqu'à la prise en charge et le suivi des patients notamment des effets secondaires relatifs aux traitements médicaux aussi recommande-t-elle de revaloriser le statut du médecin généraliste.

## Cancer de la prostate : Symptômes et traitement

Le cancer de la prostate est le type de cancer le plus fréquent chez les hommes. On estime que 1 homme sur 7 en recevra le diagnostic, le plus souvent à partir de la soixantaine. La prostate est une glande de l'appareil reproducteur masculin. Elle est située tout juste sous la vessie et, comme un anneau, elle entoure l'urètre, ce canal par lequel l'urine et le sperme sortent à l'extérieur du corps. Le rôle de la prostate est de produire le liquide prostatique, un des composants du sperme avec le liquide séminal et les spermatozoïdes, de stocker temporairement le sperme avant l'éjaculation, puis de se contracter au moment de l'éjaculation, participant ainsi à l'expulsion du sperme. Le cancer de la prostate est le type de cancer le plus fréquent chez les hommes. On estime que 1 homme sur 7 en recevra le diagnostic, le plus

souvent à partir de la soixantaine. Bien qu'aucune cause particulière n'ait été découverte, il existerait une prédisposition génétique. La plupart des cancers de la prostate évoluent très lentement. D'ailleurs, la grande majorité des hommes chez qui l'on détecte ce cancer mourront d'une autre cause. Bien souvent, la tumeur demeure localisée dans la prostate et a des effets limités sur la santé, provoquant parfois des troubles urinaires ou érectiles. Il peut arriver cependant que certains cancers évoluent et s'étendent plus rapidement. En France, le cancer de la prostate est cancer masculin le plus fréquent (71.200 nouveaux cas estimés en 2011) et la 3e causes de décès par cancer chez l'homme (8.700 décès par an) L'âge médian du diagnostic est de 74 ans, et 44 % des cancers de la prostate sont diagnostiqués après 75

ans. L'âge moyen du décès lié à un cancer de la prostate est de 78 ans, soit quasiment l'espérance de vie moyenne des hommes en France. Le cancer de la prostate est un cancer de bon pronostic : la survie relative à 5 ans s'est améliorée de façon spectaculaire, passant de 70 % pour les cas diagnostiqués en 1990 à 90 % en 2002. Le cancer de la prostate est la 2e cause de mortalité masculine par cancer en Amérique du Nord, après le cancer du poumon.

### Les différents types de cancer de la prostate

L'adénocarcinome est la forme la plus courante de cancer de la prostate. Il représente environ 95% des cas. La gravité du cancer dépend de l'étendue de la tumeur (locale, avec métastases avoisinantes ou à distance) et du type de cellules cancéreuses. Il existe un

score permettant de mesurer le pronostic d'un cancer de la prostate, c'est-à-dire les risques qu'il présente pour la personne atteinte. Il s'agit du score de Gleason. Ce score attribue deux chiffres de 3 à 5 lors de l'examen au microscope du tissu de la prostate, chiffres correspondants aux grades 3, 4 ou 5. Le chiffre 3 correspondant à du tissu prostatique plus bénin et le chiffre 5 au plus agressif. Avec ces chiffres, pour obtenir un score qui peut aller de 2 à 10, on fait la somme de 2 grades, celui des populations de cellules les plus fréquentes dans la prostate et le score le plus élevé observé. Ainsi, un score de 6 (1-1) correspond à un cancer peu agressif, 7 un peu plus, et plus le chiffre est élevé, plus l'agressivité de la tumeur augmente. Ce chiffre est important pour déterminer le choix du traitement le mieux adapté pour chaque homme.

46<sup>e</sup> EUCOCO

# La lutte du peuple sahraoui atteint une « étape décisive »

La 46<sup>e</sup> conférence de l'EUCOCO est un événement important du mouvement international de solidarité avec le peuple sahraoui auquel participent des parlementaires européens, latino-américains et africains ainsi que des délégations diplomatiques.

Le représentant du Front Polisario en Europe et auprès de l'Union européenne (UE), Oubi Bouchraya Bachir, a indiqué à Berlin que la lutte du peuple sahraoui a atteint une « étape décisive » vers la victoire face à l'occupant marocain. S'exprimant lors de la 46<sup>e</sup> conférence de la Coordination européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO) qui a pris fin samedi dans la capitale allemande, M. Oubi Bouchraya a souligné que la lutte du peuple sahraoui a atteint une « étape décisive » vers la victoire et qu'« il (le peuple sahraoui) est en train de gagner la bataille, mais une plus grande pression doit être exercée sur le Maroc ».

Par la même occasion, le diplomate sahraoui a soutenu que le revirement de Madrid concernant la question du Sahara occidental, a donné lieu à un « plus grand élan à la solidarité espa-



gnole en faveur du peuple sahraoui ». Pour lui, « il est indispensable de redoubler d'efforts et saisir ce genre de rencontres, celle de l'EUCOCO, pour marquer les lignes fondamentales de la poursuite de la lutte du peuple sahraoui ».

La 46<sup>e</sup> conférence de l'EUCOCO est un événement important du mouvement international de solidarité avec le peuple sahraoui auquel participent des parlementaires européens, latino-américains et africains ainsi que des délégations diplomatiques.

Ont pris part à l'événement également, des organisations syndicales, des ONG, des juristes, des personnalités du monde de la culture et des

membres d'associations solidaires avec le peuple sahraoui.

La délégation sahraoui est conduite par le Premier ministre et membre du Secrétariat national du Front Polisario, Bouchraya Hammoudi Bayoun, accompagné de la ministre de la Coopération, Fatma Mehdi et du diplomate Oubi Bouchraya Bachir.

Plusieurs points ont été abordés durant la conférence qui a débuté vendredi. Outre l'échec de la communauté internationale à parachever le processus de décolonisation de la dernière colonie d'Afrique, les participants ont débattu de la situation actuelle marquée par la reprise de la lutte armée depuis la violation du cessez-le-feu par le Maroc le

13 novembre 2020, la bataille juridique contre l'exploitation illégale des ressources naturelles appartenant au peuple sahraoui et la violation des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés.

Agences

## INDONÉSIE

### Le volcan Semeru en alerte maximale après une éruption

Le volcan Semeru, sur l'île de Java en Indonésie, a été placé, dimanche, en alerte maximale par les autorités suite à une éruption, un an après une catastrophe meurtrière.

Le Centre de volcanologie et de prévention des catastrophes géologiques (PVMBG) a relevé le niveau d'alerte du mont Semeru du niveau trois au niveau quatre, a déclaré son porte-parole Hendra Gunawan à la chaîne Kompas TV.

« Cela signifie que le danger menace les zones peuplées et que l'activité du volcan s'est intensifiée », a-t-il ajouté.

Situé dans l'est de l'île de Java, dont il est le point culminant avec une altitude de 3.676 mètres, le mont Semeru a craché dimanche un nuage de cendres haut de 1,5 km environ.

Aucune victime n'a été signalée immédiatement après l'éruption, mais M. Gunawan a conseillé aux habitants des environs de rester à au moins 8 km à l'écart du cratère.

La dernière éruption du volcan, il y a exactement un an, avait fait au moins 51 morts. Des coulées de boue et de cendres avaient englouti des villages entiers et près de 10.000 personnes avaient dû fuir leurs maisons.

L'Indonésie se trouve sur la ceinture de feu du Pacifique, où la rencontre des plaques continentales provoque une forte activité volcanique et sismique.

L'archipel d'Asie du Sud-Est compte près de 130 volcans actifs.

APS

## COLOMBIE

### Le président Petro annonce un premier accord avec la guérilla de l'ELN

Le président colombien Gustavo Petro a annoncé hier la conclusion d'un accord entre son gouvernement et l'ELN sur le retour de réfugiés indigènes déplacés dans l'ouest du pays, le premier depuis l'ouverture de négociations de paix entre Bogota et cette guérilla.

« Le premier point d'accord que nous avons atteint avec l'ELN, une semaine à peine après le début des négociations, consiste à permettre un retour des peuples déplacés par cette organisation » sur leurs terres, a affirmé le président de gauche lors d'un acte officiel à Dabeiba (nord-ouest).

Il n'a pas précisé la date du retour de ces communautés qui avaient fui les territoires qu'elles occupaient légalement dans les régions de Choco (nord-ouest) et Risaralda (centre-ouest), à cause des violences entre narcotrafiquants, groupes paramilitaires et guérilleros de l'Armée de libération nationale (ELN), dernière guérilla reconnue en Colombie.

Les négociations avec l'ELN, interrompues en 2019 par le gouvernement précédent en réponse à un attentat qui avait fait 22 morts, ont été rouvertes



par le président Petro, premier président de gauche dans l'histoire de la Colombie, arrivé au pouvoir en août. Des représentants du Gouvernement et de l'ELN avaient entamé ces nouvelles discussions le 21 novembre au Venezuela.

Cet accord devrait bénéficier à une communauté qui a organisé plusieurs

occupations de divers parcs à Bogota depuis fin 2020, en guise de protestations, et qui ont donné lieu à de violents affrontements avec la police.

Le Gouvernement et l'ELN n'ont pas convenu d'un cessez-le-feu, mais se sont entendus en octobre pour « reprendre tous les accords et les progrès réalisés depuis la signature de l'agenda » du 30 mars 2016. Ces dernières semaines, les deux parties se sont données des « gages de confiance » avec, notamment, des libérations de prisonniers ou la baisse des opérations sur le terrain.

Après la suspension des pourparlers, les effectifs de l'ELN sont passés de 1.800 à 2.500 membres, selon les estimations officielles.

Fondée en 1964 par des syndicalistes et des étudiants sympathisants d'Ernesto « Che » Guevara et de la révolution cubaine, l'ELN reste à ce jour la dernière guérilla constituée comme telle encore active en Colombie, alors que les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ont signé un accord de paix en 2016.

R. I. / Agences

# Mbappé et Giroud envoient les Bleus en quart de finale

*L'équipe de France est qualifiée pour les quarts de finale ! Grâce à un Olivier Giroud record, devenu meilleur buteur de l'histoire de la sélection devant Thierry Henry, et à un doublé de Kylian Mbappé, les Bleus ont décroché leur ticket pour le tour suivant.*

Mission réussie pour l'équipe de France ! Grands favoris face à la Pologne, les Bleus ont obtenu leur qualification grâce à une très belle victoire 3-1. Chahutée en première période, l'équipe de France a frôlé la correctionnelle mais Hugo Lloris a gardé sa cage inviolée. Derrière, Olivier Giroud a ouvert le score sur un caviar de Kylian Mbappé. Un but capital pour Giroud qui devient le meilleur buteur de l'histoire des Bleus, devant Thierry Henry. En seconde période, les Bleus ont maîtrisé leur sujet et Kylian Mbappé est venu mettre son grain de sel au tableau d'affichage. L'attaquant du PSG a inscrit deux buts magnifiques pour permettre à l'équipe de France de s'imposer largement. Robert Lewandowski réduira la marque en fin de match sur pénalty.



## Neymar absent, son remplaçant lache un message fort



Neymar étant forfait, Tite a dû trouver d'autres alternatives pour pallier l'absence de la star du PSG. Le sélectionneur du Brésil a notamment tenté Rodrygo au

poste de numéro 10. Et le joueur du Real Madrid a révélé que Neymar avait été d'une grande bienveillance à son égard, comme le leader qu'il est dans le vestiaire. S'il avait pour ambition de mener sa sélection jusqu'à un sixième sacre à la Coupe du monde, Neymar a été contraint de regarder ses coéquipiers évoluer sans lui. Touché à la cheville contre la Serbie, la star du PSG a dû déclarer forfait pour le reste de la phase de poules. Son retour pourrait néanmoins avoir lieu dès les huitièmes de finale contre la Corée du Sud. Neymar forfait, Tite a testé deux options. En l'absence de Neymar, Tite a donc testé quelques options. Contre la Suisse, il avait opté pour Lucas Paqueta afin de mener les offensives adverses. Et contre le Cameroun, le sélectionneur du Brésil

avait placé Rodrygo au poste de numéro 10. D'ailleurs, Neymar a été très encourageant dans le vestiaire envers le joueur du Real Madrid.

### «C'est un maître et mon idole»

« Neymar m'a donné beaucoup de confiance avant le match : il voulait me montrer son soutien. C'est un maître et mon idole, c'est un honneur pour moi de jouer avec lui. À la fin du match, il m'a félicité et m'a dit de continuer comme ça, malgré la défaite. Il m'a dit de ne pas penser à ce qui s'est passé avec le Cameroun, de mettre cela derrière moi et de regarder devant moi » a notamment confié Rodrygo pour la Gazzetta dello Sport.

## Au coeur des critiques, il reçoit un énorme message de Messi

Opposé à l'Australie ce samedi soir, l'Argentine s'est imposé de justesse. Si Lautaro Martinez avait converti ses occasions en fin de match, l'Albiceleste aurait pu se mettre à l'abri et se qualifier pour les quarts de finale de la Coupe du Monde sans trembler. Malgré tout, Lionel Messi n'en veut pas du tout à son coéquipier. L'Argentine s'est fait peur face à l'Australie (2-1). Alors qu'elle menait 2-0, la bande à Lionel Messi a vu son adversaire revenir à un but et passer tout près d'égaliser en fin de match. Mais finale-

ment, l'Argentine a validé son ticket pour les quarts de finale de la Ligue des Champions.

### «Lautaro est un joueur très important pour nous»

Entré en jeu à la 71<sup>ème</sup> minute de jeu, Lautaro Martinez a eu plusieurs occasions de faire le break lorsque l'Argentine menait 2-1. Toutefois, le buteur de l'Inter a buté sur le gardien de l'Australie : Mathew Ryan. Vivement critiqué, Lautaro Martinez peut tout de même compter sur le soutien de Leo Messi.

### «Il n'a pas encore réussi à s'imposer dans cette Coupe du monde»

Interrogé par TyC Sports, Lionel Messi a tenu à prendre la défense de Lautaro Martinez après la victoire de l'Argentine. « Lautaro est un joueur très important pour nous. C'est un grand attaquant... il vit pour le but. Pour nous, il est fondamental qu'il soit bien préparé pour le quart de finale contre les Pays-Bas. Il n'a pas encore réussi à s'imposer dans cette Coupe du monde », a confié le capitaine de l'Albiceleste

## Révélation sur les tensions entre Courtois et De Bruyne

Ce Mondial semble acter la fin d'une époque pour les Belges. En effet, les Diables Rouges ont été éliminés dès la phase de poules et sa génération vieillissante ne semble pas avoir de relève. De plus, le vestiaire serait gangrené par de nombreux conflits, notamment entre Courtois et De Bruyne.

Troisième lors de la Coupe du monde 2018, la Belgique a pris la porte dès les phases de poules cet hiver. Sa génération dorée s'essouffle et les Diables Rouges n'ont pas vraiment de relève tandis que le vestiaire serait divisé en plusieurs clans.

### La relation tendue Courtois-De Bruyne

Comme l'a récemment rappelé L'Équipe, Thibaut Courtois et Kevin De Bruyne ne se parleraient plus. Si le quotidien sportif français n'a pas précisé la raison du conflit, c'est probablement depuis que le portier a entretenu une liaison avec l'ancienne compagne du milieu offensif. Une affaire extra-sportive bien connue.

### Des nouvelles révélations

Si les deux Belges ne sont certainement pas amis, la relation ne serait pas si tendue que cela selon les dernières informations de *The Athletic*. En effet, le média britannique a fait un point sur ces tensions entre Thibaut Courtois et Kevin De Bruyne. Et voilà qu'aujourd'hui, cela irait un peu mieux entre les deux coéquipiers chez les Diables Rouges. Le voilà désormais en bons termes comme ils ont pu le montrer en marge de la cérémonie du Ballon d'Or il y a quelques semaines.

## Viré du Qatar, la vérité est dévoilée

Pour le Cameroun, malgré une victoire face au Brésil (1-0), la Coupe du monde s'est arrêtée dès les poules. Cela n'a d'ailleurs pas tout le temps été simple, comme notamment avec la polémique André Onana. Titulaire pour le premier match face à la Suisse, il a ensuite été exclu de sa sélection, quittant ainsi le Qatar et ne terminant pas le Mondial. Mais pourquoi une telle décision ? Des explications ont été apportées. Lors du deuxième match du Cameroun face à la Serbie à la Coupe du monde, une information a fait énormément parler : l'absence d'André Onana dans les buts camerounais. Dans la foulée, on apprenait alors que le portier de l'Inter Milan avait été exclu de sa sélection. Onana avait d'ailleurs pris la parole à ce propos, confiant : « Je me suis toujours comporté de manière appropriée, et pour mener l'équipe vers le succès. J'ai mis tous mes efforts et mon énergie afin de dénouer les liens d'une situation ambiguë, mais je n'ai pas rencontré la réceptivité espérée. Certains moments sont difficiles à assimiler. Cependant, je considère et respecte toujours les décisions des personnes garantes de la gestion et de l'encadrement de notre équipe ».

## DIE HARD 4 : RETOUR EN ENFER



21h00



« Près de vingt ans après avoir porté pour la première fois le cultissime marcel blanc qui l'a rendu célèbre, Bruce-McClane-Willis rempile dans le rôle de flic poil à gratter. Et n'a rien perdu de son goût du risque : la star a refusé les conseils des cascadeurs de mettre la pédale douce. « Ça m'a donné envie d'en faire deux fois plus. Bilan : 30 points de suture, j'ai perdu connaissance, et deux jours plus tard, c'était reparti », a confié Bruce.

## LUCKY



21h00



Avec Dikkenek, en 2006, Olivier Van Hoofstadt imposait la filière belge au top de la comédie policière déjantée et sous adrénaline avec des seconds couteaux épatants. On retrouve l'art de croquer les baltringues mais pas le punch, ni l'euphorie jubilatoire.

## L'ART DU CRIME



21h00



Cédric Montay, jeune séminariste à l'institut Saint-Donatien, a été sauvagement assassiné. La victime, qui préparait une thèse sur Jérôme Bosch, peintre de la Renaissance flamande fasciné par les démons, avait rendez-vous au Louvre le matin même. Il avait en sa possession un précieux dessin de l'artiste, volé deux jours avant le crime dans sa chambre. Un tatouage sur son torse met les enquêteurs sur la piste d'une oeuvre disparue...

## LE GRAND ÉCHIQUIER



21h00



Les rediffusions de Le grand échiquier  
21h10  
lundi 5 décembre  
00h35  
vendredi 16 décembre  
Prochains épisodes de Le grand échiquier  
  
21h10 Lundi 5 décembre  
Bienvenue à Versailles  
Toutes les diffusions



# LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

## THE DUCHESS



21h00



Toute ressemblance avec le destin d'une certaine Lady Diana, arrière-arrière-arrière-petite-fille de Georgiana, n'est pas une vue de l'esprit. Mais ce n'est pas le sujet malgré le buzz qui a logiquement entouré sa sortie. Car ce qui intéresse Saul Dibb, c'est de brosser un double portrait. Celui d'une femme d'exception et d'une époque. Sur les deux tableaux, finesse du trait, sens du récit et interprétation premium, l'excellence est au rendez-vous puisque à l'inverse de trop nombreux films d'époque, sa toile déborde largement le cadre du décorum.

## OUMOU SANGARÉ À LA CIGALE



21h00



Le 24 mars 2018, la chanteuse malienne Oumou Sangaré montait sur scène à la Cigale, à Paris. Elle venait de sortir son album "Mogoya", qui marquait la fin d'une pause musicale de quelques années. Engagée, militante, la chanteuse du Wassoulou chante l'émancipation des femmes et s'élève contre l'exode économique qui appauvrit le continent africain.

## L'ARNACOEUR



21h00



Le scénariste Laurent Zeitoun a eu l'idée de L'Arnacoeur suite à une histoire au sein de sa famille : "Ma cousine était amoureuse d'un garçon méprisable qui la rendait malheureuse. Il avait fait tatouer le prénom de son ex sur son bras et clamait qu'il l'aimait encore ! Mon oncle m'a dit : "Il faut lui présenter un mec bien qui lui ouvrira les yeux." En rigolant, je lui ai répondu : "Paie un comédien et explique-lui ce qu'aime ta fille !" (...) L'idée du métier de briseur de couples vient de là !"

## FOOTBALL : COUPE DU MONDE



23h15



Le 1er du groupe G (Brésil, Serbie, Suisse, Cameroun) affronte le 2e du groupe H (Portugal, Ghana, Uruguay, Corée du Sud) au Stadium 974 de Doha. C'est évidemment la sélection brésilienne qui est très attendue dans ce match à élimination directe des 8es de finale. Neymar et ses coéquipiers du Brésil rêvent tout haut de remporter la Coupe du monde, alors que le pays auriverde attend ce titre depuis 2002, leur dernier trophée en date. Dans le groupe H, le Portugal ou l'Uruguay pourraient être au rendez-vous. Attention : risque de prolongations et de tirs au but en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire.

Web : www.lemidi-dz.com  
**MIDI**  
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com  
La rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :  
021.66.22.65  
Rédaction : Tél-Fax :  
021.66.22.65  
Publicité : Tél-Fax :  
021.66.22.65  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités  
s'adresser à l'ANEP  
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup>-Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:04
Dohr	12:38
Asr	15:15
Maghreb	17:33
Icha	19:02

## IMMIGRATION

# L'ALLEMAGNE VEUT PLUS D'ÉTRANGERS

Une Europe qui se barricade au sud et qui a un besoin pressant de migrants un peu plus au nord comme en Allemagne. Telle est la situation paradoxale que présente le Vieux continent, qui n'a jamais aussi bien porté son surnom.

Dans une Europe vieillissante, le besoin de migrants se fait de plus en plus sentir. Pour faire fonctionner leur économie, certains pays songent à assouplir leur législation pour accueillir plus d'étrangers. Le problème se pose avec plus d'acuité en Allemagne.

Avec un taux de fécondité de 1,53 enfant par femme, la population allemande décline. Ce taux est en-deçà du seuil minimum nécessaire pour le renouvellement des générations.

L'Allemagne compte 83 millions d'habitants et si sa courbe démographique est stable, c'est uniquement grâce à un solde migratoire positif de 200 000 nouveaux immigrés par an en moyenne.

En 2016, le pays avait accueilli d'un coup un million de réfugiés syriens. Il s'agit aussi du pays européen qui a accueilli le plus d'immigrés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Mais cela semble insuffisant pour garder le rythme de son économie et son statut de troisième exportateur mondial. Avec le vieillissement de la population, le



dynamisme économique de l'Allemagne risque aussi de périr. Une grave pénurie de main-d'œuvre est en tout cas déjà enregistrée.

### Près de 2 millions de postes vacants

Selon l'Institut de recherche sur le travail et l'emploi (IAB), il y aurait 1,8 millions de postes vacants en Allemagne, dans toutes les branches d'activité.

Les employeurs peinent à recruter, pas

seulement dans l'industrie, mais aussi dans les services, comme la restauration, le commerce, l'hôtellerie, la santé, l'enseignement...

À la dernière rentrée, il manquait 40 000 enseignants dans toute l'Allemagne, d'où la décision de certaines régions de proposer des aides au logement et des bourses, et même de rappeler des retraités, rapporte France Info.

La compagnie aérienne Lufthansa a lancé une vaste campagne de recrutement pour

pourvoir 20 000 postes vacants. Selon la même source, des aménagements d'horaires et des réductions d'activité sont effectués dans tous les secteurs, faute de personnel. Devant cette situation critique, l'Allemagne ne semble disposer que du levier de l'immigration à actionner. De nombreux verrous qui constituaient un frein à l'arrivée et l'installation de migrants devraient sauter en Allemagne. Le gouvernement s'apprête à présenter un projet de loi pour éliminer les obstacles bureaucratiques et assouplir la législation relative à l'obtention de la nationalité allemande.

La loi actuelle exige une résidence d'au moins 8 ans sur le territoire allemand pour être naturalisé. Un délai qui devrait être réduit à cinq ans, voire à trois ans pour les migrants parfaitement intégrés ou ayant des compétences remarquables. L'autre grande nouveauté, c'est la possibilité pour les nouveaux naturalisés de garder leur nationalité d'origine, ce qui est interdit jusque-là.

Il y a encore des oppositions dans les courants conservateurs mais l'idée d'accueillir plus de migrants et de plus en plus acceptée dans l'opinion. Il y aurait aujourd'hui un allemand sur trois qui voit dans l'immigration une solution à la problématique démographique et aux besoins de l'économie.

## TITRE DE SÉJOUR

# DES ALGÉRIENS ARNAQUÉS PAR UN RÉSEAU EN ITALIE

Face aux conditions de vie difficiles, dont lesquelles vivent les sans papiers algériens à l'étranger, ces derniers s'accrochent à toute lieue d'espoir qui peut illuminer leur vie.

Dans ce même sillage, en Italie, pas moins de 40 personnes ont été escroquées par un réseau composé d'un Italien et deux Algériens.

Les faits remontent au mois de juillet 2021, au moment de l'apparition d'une publication sur TikTok invitant les sans papiers à se procurer un titre de séjour en Italie de deux ans et une déclaration d'embauche. Et ce, en contrepartie d'une somme totale de 8000 euros, rapporte le site d'investigation Street Press.

Suite à cette annonce, sans papiers franco-algériens et algériens ont été escroqués. Quinze parmi ces derniers ont déposé plainte pour escroquerie. Pour réussir leur plan, ce réseau invite ces personnes à verser la somme de 1000 euros dans un premier temps, via un service de transfert ou en main à main. Puis la somme de 7000 euros le jour du dépôt de leur dossier.

Cependant, pour paraître plus crédible, ces malfaiteurs invitent ces sans papiers à se rendre en Italie. Et ce, en leur accordant des rendez-vous à différentes dates. Suite

à l'octroi de ce rendez-vous, les candidats sont conduits vers Latina, pour signer une sorte de contrat et déposer le fameux dossier pour demander leur titre de séjour.

### Plainte pour arnaque déposée

Par ailleurs, ces candidats ne sont rendus compte de l'arnaque qu'après quelques

semaines d'attente sans réponse. Et, suite à la disparition du compte de la personne qui a fait la promotion des services de ce réseau.

Ainsi, quinze sans papiers, établis en France, ont décidé de déposer plainte. Et l'affaire a été transférée vers le tribunal de Strasbourg.

En effet, ces plaignants vont constituer une partie civile pour saisir un juge d'instruction pour regarder dans leur affaire. Selon le site Street Press, qui a récolté les témoignages des victimes, si certains de ces derniers ont perdu toutes leurs économies, les autres se retrouvent face à d'énormes dettes à rembourser.

## L'IRAN ABOLIT LA POLICE DES MŒURS

# LES FEMMES GAGNENT UNE BATAILLE

Les autorités iraniennes cèdent enfin à la rue : L'Iran a annoncé hier, l'abolition de la police des mœurs à l'origine de l'arrestation de la jeune Mahsa Amini, dont la mort en détention a provoqué une vague de contestation, qui perdure depuis près de trois mois dans le pays perse. « La police des mœurs (...) a été abolie par ceux qui l'ont créée », a indiqué samedi soir le procureur général Mohammad Jafar Montazeri, cité par l'agence de presse Isna dimanche.

« Cette annonce, considérée comme un geste envers les manifestants, est intervenue après la décision samedi des

autorités de réviser une loi de 1983 sur le port du voile obligatoire en Iran, imposée quatre ans après la révolution islamique de 1979 », expliquent des médias.

Cette police patrouille dans les lieux publics pour vérifier l'application de la loi sur le foulard et d'autres règles islamiques. Elle poursuit près de 16 000 femmes par an, tous types d'infractions confondues.

Formée d'hommes en uniforme vert et de femmes portant le tchador noir qui couvre la tête et le haut du corps, cette unité avait commencé ses patrouilles en 2006 avec l'objectif de faire respecter le code

vestimentaire strict en République islamique qui interdit aussi aux femmes de porter des pantalons serrés ou des shorts.

Les femmes enfrenant le code risquaient d'être embarquées.

C'est la police des mœurs qui avait arrêté le 13 septembre Mahsa Amini, une Kurde iranienne de 22 ans, à Téhéran en l'accusant de ne pas respecter le code vestimentaire strict en République islamique, qui impose aux femmes le port du voile en public.

Faits avérés ou non, tous les Iraniens sont aujourd'hui en deuil.